

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2023

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia



INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2023

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbia



CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



Université
de Montréal



Analyse et méthodes statistiques :

Sun Makosso-Kallyth, PhD.

Couverture et conception graphique:

Amabilly Bonacina

Crédit photo: martin - stock.adobe.com / licence standard

© **PRAME & OBEMA 2023**

Tous droits réservés. Publié en septembre 2023

ISBN 978-2-924907-10-8

514-343-6111 (ext. 54438)

prame@umontreal.ca

www.prame.umontreal.ca

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2023

Mamoudou Gazibo et Olivier Mbabia

Mamoudou Gazibo est professeur titulaire de science politique à l'Université de Montréal et coordonnateur du Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) et de l'Observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA)

Olivier Mbabia est chercheur, coordonnateur-adjoint du PRAME et de l'OBEMA.



OBEMA

L'observatoire de l'émergence en Afrique (OBEMA) est la première organisation à se dédier exclusivement au suivi et à l'accompagnement des dynamiques d'émergence en Afrique. Il s'est fixé plus particulièrement les objectifs suivants :

- Produire chaque année, l'index de l'émergence en Afrique.
- Élaborer chaque année un guide de l'émergence en Afrique. Ce document qui les principales leçons de l'index en fera ressortir et expliquer plus en détails les aspects favorisant ou retardant l'émergence afin d'aider à la formulation des politiques d'émergence.
- Faire le recensement régulier des nouvelles et des initiatives sur la question de l'émergence.
- Proposer aux pays et agences impliqués dans les efforts d'émergence une expertise sur tous les aspects de l'émergence en réunissant les meilleurs spécialistes de la question.

PRAME

Le Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (PRAME) est rattaché au Département de science politique de l'Université de Montréal, et est une unité affiliée au Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM). Le PRAME est le pôle politique du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA).

Ce dernier a été créé en 2013 à l'initiative de son coordonnateur, le Professeur Mamoudou Gazibo, à la suite de plusieurs années de réflexion et de recherches engagées d'abord sur les interactions entre la Chine et l'Afrique, et élargies par la suite aux autres pays émergents. Il naît à un moment où l'engagement multiforme des pays émergents ainsi que les activités de leurs entreprises transnationales et de leurs ressortissants progressent à un rythme sans précédent.

Le PRAME est le premier regroupement de recherche dont le principal objectif est de contribuer à une meilleure connaissance des enjeux contemporains et des dynamiques institutionnelles, politiques, économiques et culturelles induits par les interactions entre l'Afrique et les pays émergents.

Ainsi, le PRAME se consacre à l'analyse des enjeux touchant à la fois à l'Afrique et aux pays émergents qui s'y impliquent. Les recherches des membres s'articulent autour de trois principales dimensions: a) Afrique ; b) Monde émergent-Afrique ; c) Monde émergent-Afrique-Puissances africaines traditionnelles.

SOMMAIRE

Avant-propos | 7

CONTEXTE, JUSTIFICATION ET SPÉCIFICITÉ | 9

Structure de l'Index de l'émergence en Afrique | 14

Disponibilité des données et analyse statistique | 15

PRINCIPAUX RÉSULTATS | 19

Carte de l'émergence en Afrique | 21

Index 2023: observations | 23

Comparaisons interrégionales | 24

CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES | 27

Répartition des pays | 28

Encadré : Capacités institutionnelles et émergence | 29

Focus MAURICE | 30

POLITIQUE | 31

Répartition des pays | 32

Encadré : Démocratie et développement | 33

Focus TUNISIE | 34

ÉCONOMIQUE | 35

Répartition des pays | 36

Encadré : Infrastructures : un obstacle à la croissance durable en Afrique | 37

Focus ZIMBABWE | 40

DÉVELOPPEMENT HUMAIN | 41

Répartition des pays | 42

Encadré : Le rôle des femmes africaines dans le développement | 43

Focus SIERRA LEONE | 45

SOCIÉTÉ | 46

Répartition des pays | 47

Focus RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO | 48

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 49

MÉTHODOLOGIE | 53

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS ET SOURCES | 58

Scores des 25 indicateurs par pays | 64

AVANT-PROPOS

Lancé pour la première fois en 2017, l'Index de l'émergence en Afrique en est à sa quatrième édition. Au départ, les intérêts de recherche des auteurs portaient surtout sur l'étude de la relation entre les pays émergents et l'Afrique. La Chine, dont les liens avec cette dernière sont les plus institutionnalisés depuis la mise en place en 2000 du forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC) était, bien entendu, celui qui attirait le plus l'attention. Toutefois, très vite, trois autres aspects sont apparus aux yeux des auteurs. Le premier est l'ouverture de l'Afrique à un nombre de plus en plus grand d'autres pays émergents parmi lesquels notamment l'Inde, la Turquie et le Brésil ; ouverture qui appelait des études de cas et des comparaisons. Cet axe a fait l'objet de nombreuses études (Mbabia et Gazibo 2012 ; Gazibo et Chantal 2011 ; Mbabia 2018 ; Gazibo 2022). Le second est la multiplication des plans d'émergence sur le continent sous l'influence de la relation avec les émergents qui ont servi d'inspiration aux pays africains désireux de se lancer dans le même processus de développement (Mar Dieye 2017). Le troisième aspect est l'appel de la commission économique pour l'Afrique à développer un indice de mesure de l'émergence en Afrique ; appel qui a été suivi de la mise en place d'une conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA) qui se tient à Abidjan et à Dakar.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris, non pas de confirmer ou de critiquer ces initiatives d'émergence, mais de développer un outil permettant de voir concrètement ce que font les pays ; d'évaluer l'état de leur évolution, mais aussi de produire des comparaisons permettant de mieux affiner les indicateurs de l'émergence afin de déceler les bonnes pratiques en la matière.

Cette quatrième édition intervient dans le contexte de l'après pandémie du Covid 19 qui a considérablement affecté les économies en Afrique comme ailleurs dans le monde. Même si la catastrophe sanitaire annoncée n'a pas eu lieu, il n'y a pas de doute que les contraintes importantes qu'elle a imposées aux économies des pays développés se répercutent aussi en Afrique, un continent dépendant et vulnérable aux chocs externes.

En 2021, Yasmine Osman, macroéconomiste au sein du département Afrique de l'Agence française de développement (AFD) estimait qu'« aucun des chocs enregistrés ces trente dernières années – ni la crise financière de 2008, ni les Printemps arabes en 2011 – n'avait eu un tel impact sur l'activité. Le PIB sur le continent africain a ainsi reculé pour la première fois en 30 ans en 2020 et cette récession a touché 40 des 54 pays africains »¹.

Les nouveaux chocs résultant des tensions internationales, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ont accentué la crise pour de nombreux pays selon la Banque mondiale². Ces perturbations se ressentent dans le classement de la présente édition, avec des pays qui perdent (Rwanda) ou gagnent (Sierra Leone) des places dans le classement, en partie selon la manière dont ces différentes crises et les politiques internes ont affecté tel ou tel indicateur.

Avec cette quatrième édition, nous commençons à avoir assez de recul pour observer des constantes et des tendances. Certains pays semblent avoir suffisamment consolidé des acquis sur plusieurs indicateurs pour stabiliser leur trajectoire d'émergence. C'est le cas de Maurice, de l'Afrique du Sud, du Botswana, des Seychelles, du Ghana, du Cap Vert, de la Namibie, du

¹ <https://www.france24.com/fr/afrique/20210121-en-afrique-la-crise-%C3%A9conomique-a-davantage-circul%C3%A9-que-le-covid-19>, consulté le 29 mars 2021.

² <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2022/04/13/sub-saharan-african-growth-slows-amid-ongoing-and-new-economic-shocks>

Maroc, de l'Égypte et du Sénégal. D'autres comme le Rwanda, le Kenya, São Tomé-et-Principe, l'Algérie ou le Bénin sont également sur cette voie. En revanche, de manière récurrente, certains autres pays ont du mal à améliorer leurs performances d'année en année. Il s'agit entre autres de la RDC, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Tchad et de la République centrafricaine.

Un défi -et un appel- soulevé par ces constats est de mieux comprendre pourquoi certains pays parviennent à enraciner les prérequis de l'émergence afin de proposer aux autres les meilleures pratiques qu'ils pourraient adopter et adapter pour parvenir à l'émergence souhaitée.

CONTEXTE,
JUSTIFICATION ET
SPÉCIFICITÉ

CONTEXTE

Promu par l'économiste néerlandais Antoine van Agtmael au début des années 1980, le concept d'émergence a fait une entrée fracassante dans le discours économique et politique en Afrique depuis la fin des années 2000. Il est vrai qu'une décennie plus tôt, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) avait initié un programme d'étude baptisé « Afrique émergente ». Le critère principal mis alors de l'avant pour constater l'émergence était l'existence d'une croissance économique soutenue permettant de multiplier par deux le PIB d'un pays en une vingtaine d'années (Berthélemy et Söderling 2000). Toutefois, l'appropriation du concept par les pays africains a été soudaine et massive. Ainsi, sur 54 pays africains, 37 ont lancé un plan visant à se hisser au rang d'émergent dans un horizon plus ou moins lointain (Mar Dieye 2017). La vision qui transparait dans la plupart de ces plans est essentiellement économique, rappelant la troisième des cinq étapes de la croissance économique de Walt W. Rostow (1952), à savoir celle du « décollage ».

Cette mode de l'émergence s'explique d'abord par un changement idéologique à la fin des années 1990; années marquées par l'affirmation de plus en plus récurrente d'une forme de vision de la place de l'Afrique dans le monde. Cette vision était préfigurée dans le « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (NEPAD 2001), qui ambitionnait d'atteindre pour le continent, un taux de croissance du PIB de 7% par an à l'horizon 2015, mais aussi une série d'objectifs en matière de développement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Cette vision était aussi contenue dans le concept de renaissance africaine, promu en Afrique du Sud par le président Thabo Mbeki à son arrivée au pouvoir en 1998; concept axé sur des changements économiques, mais surtout idéologiques: l'Afrique devait être le continent du 21^e siècle après des siècles de domination. Cette vision du monde se retrouve enfin dans l'agenda 2063: l'Afrique que nous voulons, élaboré par l'Union africaine en 2015, qui reprend le concept de renaissance et articule sept grands objectifs parmi lesquels l'intégration, la paix, le développement et le bien-être social. En mars de la même année, la 8^e Conférence des ministres conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA) demandait expressément à la Commission de l'UA, à la CEA et à la Banque africaine de développement de « mettre au point un indice de mesure du niveau d'émergence des pays africains » (CEA 2015).

L'émergence est aujourd'hui devenue une véritable croyance, alimentée aussi par le nouveau regard porté sur l'Afrique par les médias et les grandes firmes financières internationales. Ainsi, à la vision pessimiste d'une Afrique « mal partie » (Dumont 1962), « sans espoir » (The Economist 2000), qui « refuse le développement » (Kabou 1991) et « se meurt » (Smith 2003), succède une vision optimiste décrivant un « continent d'avenir » (Foirry, 2006) qui « se refait » (Favreau et Fall 2007), « bouge » (Alternative Internationale 2013), « s'éveille » (Le Point 2014), et prend définitivement son « envol » (The Economist 2011; Le Monde Diplomatique 2015). De grandes firmes internationales évoquent par ailleurs des « lions d'Afrique » pour illustrer la forte accélération du PIB dans certains pays, la progression dans les secteurs des télécommunications, de la banque et des infrastructures ainsi que l'augmentation de l'investissement direct étranger (McKinsey Global Institute 2010; 2016). Ainsi, entre 2001 et 2010, six des dix pays avec le taux de croissance économique le plus élevé au monde étaient africains (Angola 1^{er}, Nigeria 4^e, Éthiopie 5^e, Tchad 7^e, Mozambique 8^e, et Rwanda 10^e). Au-delà des taux de croissance économique appréciables, certains auteurs évoquent une « myriade d'opportunités » incluant la

solidification des processus de démocratisation, la diversification des partenaires internationaux (Chine, Inde, Turquie, Corée, Brésil...), la fin de la crise de la dette, la densification de la classe moyenne et les rattrapages technologiques (Mahajan 2009 ; Radelet 2010 ; Rotberg 2013 ; Brunel 2014).

JUSTIFICATION

Cependant, en dépit de cette agitation, il n'y a pas de conceptualisation claire et adaptée à l'Afrique de la notion d'émergence. Celle-ci reste sous-tendue par l'idée de bonds économiques tout en s'inspirant implicitement de la trajectoire des États développementaux asiatiques (Routley 2014). Les tentatives de définition de l'émergence dépendent des approches sur le sujet, dont au moins deux méritent d'être présentées ici. La première considère l'émergence du point de vue de la finance internationale à qui l'on doit l'expression « marché émergent ». À cet égard, le critère de définition se réfère à la grande attractivité des marchés dans lesquels placer les capitaux à l'étranger, notamment dans les pays en développement (van Agtmael 2007). Le Fonds monétaire international (FMI) fait ainsi référence à des marchés de capitaux des pays en développement qui ont libéralisé leurs systèmes financiers pour promouvoir les flux de capitaux et qui sont largement accessibles aux investisseurs étrangers (FMI, 2006). La deuxième approche est d'inspiration académique. Ici, on tente surtout d'appréhender l'impact du phénomène de l'émergence sur la recomposition des équilibres géoéconomiques et géopolitiques internationaux. En conceptualisant les BRIC, l'économiste Jim O'Neill anticipe la croissance du PIB du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, soulignant que le poids de certains pays de ce groupe était déjà, à ce moment-là (en 2001), plus grand que celui de certaines économies du G7 (O'Neill 2001). Pour d'autres, il convient de retenir trois critères de mesure: une croissance forte et soutenue dans un contexte économique et social encore marqué par une grande pauvreté, une relative stabilité institutionnelle et une volonté de puissance qui suscite des appréhensions car les émergents s'affirment sur la scène internationale aux dépens des puissances issues des vagues de développement antérieures (Jaffrelot 2008; Coussy 2008).

C'est en mobilisant ces sémantiques de l'émergence que des équipes dirigeantes de certains pays en développement labellisent et justifient leur ambition et leurs éventuels projets de modernisation et de développement économique. Cette tendance se manifeste concrètement par l'adoption de «Programme de transformation économique», «Plan Émergence», «Vision», «Plan stratégique », etc. (Malaisie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Gabon). Or, les contextes africains ont leurs particularités et plusieurs éléments des conceptualisations habituelles (financiers, de jeux de puissance et d'influence) y sont faibles, voire inexistants. Il faut donc dresser l'état des enjeux, potentialités et meilleurs points d'entrée permettant de percevoir les limites ou possibilités d'émergence des pays africains (Nialé Kaba et alii 2017).

SPÉCIFICITÉ

L'Index développé ici a deux principales particularités. D'une part, il tente de trouver un équilibre entre une vision axée sur les performances économiques, qui sont du reste indispensables, et des aspects non économiques qui le sont tout autant car ils conditionnent parfois la possibilité des performances économiques ou la contribution de ces performances à l'émergence. D'autre part, il tente de tenir compte des leçons tirées de l'expérience des États développementaux

précédents, notamment asiatiques, tout en adaptant la démarche à la particularité des situations africaines d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous définissons l'émergence comme *un processus de transformation économique soutenue qui se traduit par des performances aux plans social et humain et qui prend place dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité*. À partir de cette définition, l'accent est mis sur trois éléments principaux.

D'abord, l'émergence est un phénomène multidimensionnel et contextuel. Pour saisir ces caractéristiques, nous avons bâti un modèle à cinq dimensions et 25 indicateurs permettant de saisir les dynamiques éventuelles (ou non) d'émergence. Ce choix découle d'une importante revue de la littérature sur le développement, les États développementaux et les États africains afin de déceler d'une part, les aspects universels présents partout lorsqu'on parle d'émergence; et d'autre part, les aspects de l'émergence qui sont spécifiques à l'Afrique. Ainsi, dans cette édition, la seconde dimension se concentre beaucoup sur l'État et ses capacités. Alors que depuis les années 1980, on a assisté à un affaiblissement de l'État, il apparaît de plus en plus clairement que sans un État capable, l'émergence restera illusoire. D'autre part, dans la lignée de l'édition précédente, la stabilité démocratique reste un indicateur important, pas tant pour qu'advienne l'émergence que pour la rendre durable. Les pays asiatiques, dont plusieurs pays africains s'inspirent, ont généralement émergé dans des contextes autoritaires avant de se démocratiser pour certains (Corée, Taiwan). En Afrique au contraire, les pays expérimentent des transitions démocratiques aux résultats parfois mitigés et dans bien des cas sources d'instabilité peu propice au développement. L'émergence est envisagée comme une réponse à ces déficits institutionnels, mais dans le même temps, ces déficits sont aussi des obstacles à sa réalisation et encore plus à sa durabilité, comme la crise ivoirienne nous l'a démontré. Un pays d'Afrique aspirant à émerger durablement ne peut pas se contenter d'être stable. Cette stabilité doit être fondée sur les règles institutionnelles acceptées.

Ensuite, bien que cet index montre – comme tout index – une sorte d'instantané du phénomène, il part en réalité du principe que l'émergence renvoie à l'idée de seuil, de mouvement, de changement par rapport à un état et ce, dans une diversité de secteurs à la fois autonomes et interdépendants. Ainsi, la seule croissance économique, même soutenue sur une longue période, ne signifie pas émergence si elle ne s'accompagne pas de transformations dans autres dimensions, notamment dans la vie quotidienne des populations.

Enfin, l'émergence ne doit pas être confondue avec la taille de l'économie. Des pays économiquement forts peuvent être en voie de déclin, comme cela est arrivé à l'Argentine qui est passé d'une des principales économies du monde à une économie du Sud. Ainsi, la grande taille des économies du Nigeria ou du Cameroun à l'échelle africaine ne place pas ces pays dans le peloton de tête alors que des petits pays dynamiques sur plusieurs plans comme Maurice ou le Botswana y figurent. Il est à noter que l'émergence, si elle s'observe, peut se révéler à dimensions variables dans un même pays qui peut performer ici mais pas là. Le classement global cache donc des disparités importantes entre pays, et dans un même pays, entre domaines et indicateurs.

Comme pour les premières éditions, notre Index couvre tous les pays du continent. Les 54 pays sont évalués chacun sur 5 dimensions thématiques et sur 25 indicateurs. Cela donne 1350 entrées à partir desquelles il est possible d'observer et de comparer les pays et, éventuellement, de tirer des leçons. Dans cette édition, l'indicateur *diversification économique* remplace celui du climat des affaires utilisé dans les éditions précédentes de l'Index, mais dont les données ne sont désormais plus disponibles. En réalité les rapports Doing Business de 2018 et 2020 ont été entachés de plusieurs irrégularités dans les données. Les audits menés ont révélé

que des responsables du Conseil d'administration ainsi que certains employés de la Banque ont manipulé les données du rapport en réponse à des pressions de la Chine et de l'Arabie saoudite. L'investigation a aussi révélé des changements dans les classements des Émirats arabes unis et de l'Azerbaïdjan en 2020. Suite à ces audits, la direction de la Banque a pris la décision de mettre un terme à la publication de ce rapport annuel. Aussi, faute de données accessibles, l'indicateur *absence de troubles sociaux* est remplacé dans la présente édition par *absence de violence politique*.

Comme pour la version précédente, les pays sont répartis en cinq quintiles. Pour des raisons de clarté du classement, les pays du quintile supérieur sont dits « Émergents » c'est-à-dire engagés dans un processus de transformation économique soutenue dans un contexte socio-politique inclusif et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité. Le « Seuil » désigne les pays du quatrième quintile, qui sont à la limite au-delà de laquelle pourrait s'amorcer le processus d'émergence. Les pays de la catégorie que nous nommons « Potentiel », ceux des deuxième et troisième quintiles, sont des pays qui, certes, possèdent des ressources et des capacités importantes, mais qui ne réussissent pas encore à les mobiliser en vue de l'émergence. Le terme « Autre » correspond aux pays du quintile inférieur dont les performances ne permettent pas, en ce moment du moins, de les positionner sur la voie de l'émergence. Tel que précisé dans la première version de l'index, les catégories Émergent – Seuil – Potentiel – Autre obéissent plus à une logique de classification que de situation absolue étant donné que ces catégories peuvent s'interpénétrer.

La dimension politique comporte cinq indicateurs : stabilité démocratique, leadership, corruption, gestion publique et absence de violence politique. On constate une corrélation importante entre le niveau de démocratisation d'un pays et ses performances globales dans cette dimension. Ainsi, si on se réfère au classement du think tank américain Freedom House, on constate que les pays considérés comme libres (donc démocratiques) se retrouvent quasiment tous en tête de liste dans cette catégorie. Cela souligne le lien fort entre la qualité de la démocratie et la gouvernance en général, comme on peut également le voir dans l'index africain de la gouvernance de Mo Ibrahim. La stabilité démocratique est un indicateur discriminant ici. Quoique son poids ne soit pas quantitativement pondéré dans cette analyse, au plan qualitatif, il est très important en ce sens qu'il détermine la soutenabilité ou la confiance en l'émergence lorsqu'il y en a. C'est pourquoi derrière le rang général, il faut voir aussi les performances des pays sur chacun des indicateurs de la composante.

L'Égypte et le Rwanda font ici figure d'exception en ce sens qu'ils appartiennent à la catégorie des pays non libres selon Freedom House, ce qui leur donne un score faible sur l'indicateur de la stabilité démocratique. Leur émergence se fait donc dans un contexte politique autoritaire similaire à celui des pays asiatiques comme Singapour ou la Corée du Sud et explique leurs performances ailleurs (notamment le Rwanda) en matière de leadership, d'appareil de sécurité et de gestion publique. Cependant, l'environnement politique africain en général étant caractérisé par des demandes d'ouverture démocratique, l'enjeu pour de tels pays est de créer un consensus national permettant de mettre la dynamique d'émergence à l'abri de toute instabilité. En ce sens, d'autres pays comme Maurice, le Botswana ou le Ghana ont une émergence plus institutionnalisée car elle repose sur des bases politiques plus certaines et plus durables.

STRUCTURE DE L'INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE

Index de l'émergence en Afrique	I. Capacités institutionnelles	1. Efficacité gouvernementale
		2. Capacité statistique
		3. Transparence
		4. Appareil de sécurité
		5. APD nette reçue
	II. Politique	6. Leadership
		7. Corruption
		8. Stabilité démocratique
		9. Absence de violence politique
		10. Gestion publique
	III. Économique	11. Intégration régionale
		12. Diversification économique
		13. Secteur rural
		14. Infrastructures
		15. Croissance du PIB
	IV. Développement humain	16. Capital humain
		17. Taux d'alphabétisation
		18. Enseignement supérieur
		19. Émigration des personnes qualifiées
		20. Égalité de genre
	V. Société	21. Accès à l'eau potable
		22. Accès à l'électricité
		23. Protection sociale
		24. Espérance de vie
		25. Inégalités de revenu (Gini)

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET ANALYSE STATISTIQUE

Le problème de la disponibilité des données

Une des difficultés majeures de l'examen de l'état du développement en Afrique demeure le déficit criant de données complètes. C'est ce que soulignait l'auteur de « Africa's Statistical Tragedy », économiste en chef de la région Afrique pour la Banque mondiale, quand il constatait la déficience des capacités au sein des institutions statistiques nationales (Devarajan 2013).

Aujourd'hui encore, la plupart des pays africains ne produisent pas des statistiques de qualité, pourtant nécessaires à la mise en oeuvre des politiques et programmes de développement. Selon l'Union africaine, en dépit des développements considérables enregistrés par le système statistique africain au cours de ces dernières années, un décalage important existe entre l'offre et la demande en informations statistiques à des fins de développement. Elle souligne ainsi que « les données statistiques de qualité, comparables dans le temps et dans l'espace et produites par le système statistique africain, sont quasiment inexistantes » (UA 2009). C'est consciente du besoin de renforcement de la coordination des activités statistiques sur le continent que la Charte africaine de la statistique, adoptée en 2009 et entrée en vigueur en 2015, entend, entre autres, servir de cadre d'orientation et d'outil de plaidoyer pour le développement de la statistique en Afrique, ainsi que contribuer à l'amélioration de la qualité et de la comparabilité des données statistiques (UA 2009).

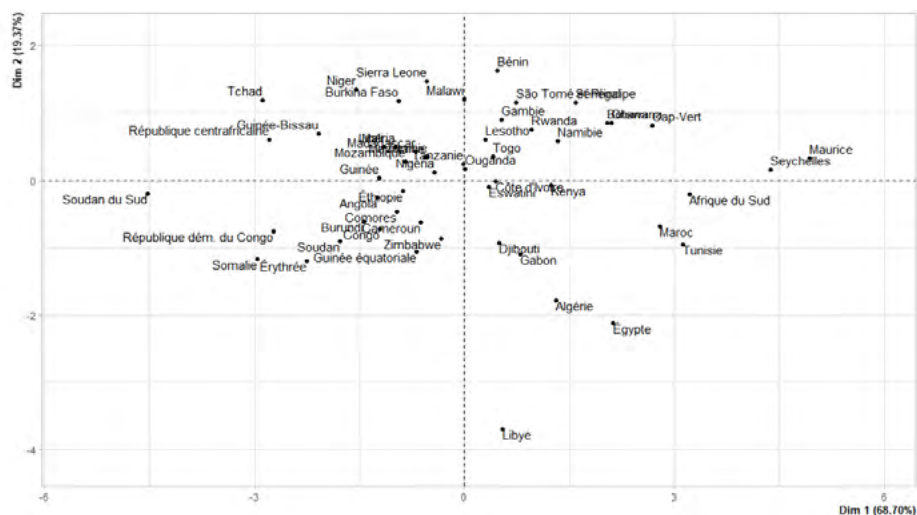
Plusieurs indicateurs qui auraient été idéalement adaptés à la mesure de l'émergence ont dû être écartés en raison de données manquantes. À titre d'exemple, les indicateurs 'classes moyennes' et 'retour de la diaspora' auraient été d'excellentes mesures supplémentaires en raison de leur impact considérable sur les perspectives de développement et du fait qu'ils sont des signes avant-coureurs et/ou des conséquences d'une émergence économique, qu'ils dénotent de comportements politiques et donnent la mesure du niveau de sécurité humaine et des standards de vie, etc. Ainsi, le retour des expatriés dans leur pays d'origine est largement perçu comme bénéfique. On l'observe clairement avec le retour des scientifiques, ingénieurs et étudiants en Chine, comme cela a été le cas pour la Corée du Sud et Taiwan auparavant. Mais les données sont indisponibles pour la majorité des pays d'Afrique. De même, il n'a pas été possible d'avoir des données complètes relatives aux dépenses pour l'éducation et celles des politiques d'éducation et de R&D qui sont des engagements et investissements sur le long terme. Il convient donc d'espérer une amélioration de la quantité et de la qualité des données statistiques produites par les pays africains. Cela permettrait une évaluation plus globale et plus précise des potentialités d'émergence en Afrique. Du reste, l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique disent vouloir s'y atteler à travers la 'Révolution des données' statistiques, décrite comme « une mutation profonde qui se manifeste par une meilleure exploitation des données dans l'objectif d'influencer les prises de décisions en matière de développement » (CEA 2015).

Carlos Lopes relève la qualité déplorable des données africaines, qu'il attribue au recours à des méthodologies et plans d'échantillonnage obsolètes ainsi qu'à l'absence de données proches de la réalité (Lopes 2019 : 3). Pour ce professeur à l'Université de Cape Town : « Nous avons effectivement ce défi de la connaissance, de la qualité du diagnostic par conséquence, à cause de la faiblesse de l'appareil statistique en Afrique. Cela se décline de différentes façons. Par exemple, les comptes nationaux qui sont un élément essentiel pour pouvoir

avoir un bon aperçu des économies ne sont pas à jour dans la plupart des pays. Il y a seulement 16 pays africains qui ont les comptes nationaux à jour. Donc ça veut dire qu'on ne connaît pas exactement la structure de l'économie [...] Nous avons le problème des registres civils et tout ce qui est lié à ce qu'on appelle statistiques vitales qui sont vraiment très en retard dans la plupart des pays et qui ne correspondent pas aux besoins de planification. Et finalement nous avons le problème de tout ce qui est lié à la terre même, c'est-à-dire le registre de propriété, le registre foncier, le registre immobilier. Et avec ce désert de connaissance, on fait des approximations, on fait des projections » (Lopes 2019).

RÉSULTATS DES ANALYSES STATISTIQUES

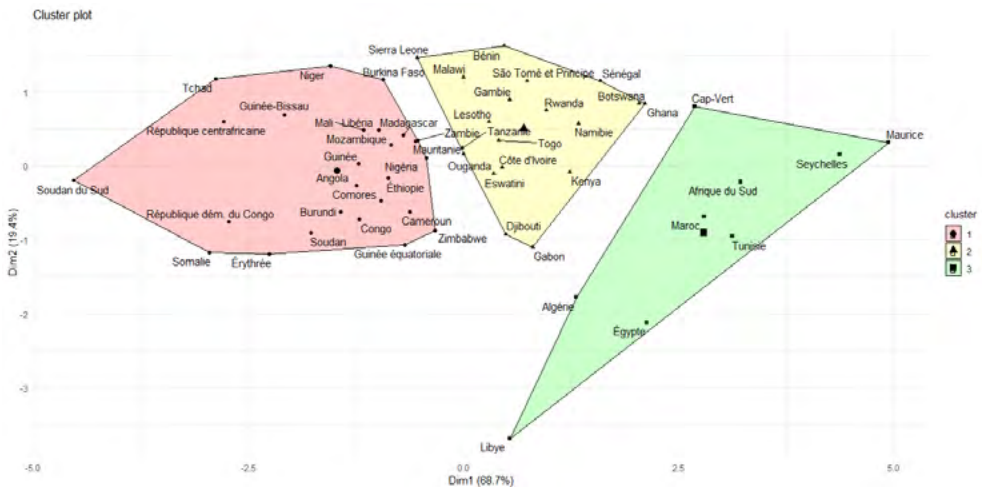
Figure 1 : Profil des Pays Africains



Nous appliquons une analyse en composantes principales sur les 5 variables ou scores d'émergence (ou construits) des pays africains. Ces 5 scores sont des variables obtenues à partir de l'analyse factorielle de Spearman (1905) et elles permettent de décrire chaque aspect de l'émergence. Il s'agit principalement des variables suivantes : politique (*politic_fa*), institution (*institution_fa*), économie (*economy_fa*), société (*societe_fa*), et développement (*dev_humain_fa*). L'analyse en composantes principales (cf. Jolliffe and Cadima 2015 ; Makosso-Kallyth 2018 ; Makosso-Kallyth et Diday 2022) est une méthode statistique qui crée, à partir d'un ensemble de variables initiales, de nouvelles variables appelées composantes principales à partir de combinaisons linéaires des variables de départ. Les composantes principales sont obtenues de sorte que la première composante principale a un pourcentage de variabilité supérieure à la deuxième composante principale, et la deuxième composante principale a un pourcentage de variabilité supérieure à la troisième, ainsi de suite. La Figure 1 ci-dessus obtenue via le package R FactoMineR représente le profil des 54 pays sur les deux premières composantes principales de l'ACP. Cette Figure 1 représente aussi le pourcentage de variabilité des deux premières composantes principales. Il est respectivement égal à 68.70% et 19.37% et les deux premières composantes principales reconstituent à elles seules 88.07% de l'information contenue dans toutes les 5 variables de départ. Il est visuellement possible de noter que la première composante principale (voir axe horizontal ou Dim 1 dans la Figure 1) oppose deux groupes de pays. Le premier groupe est celui formé essentiellement par le Soudan du Sud, la République

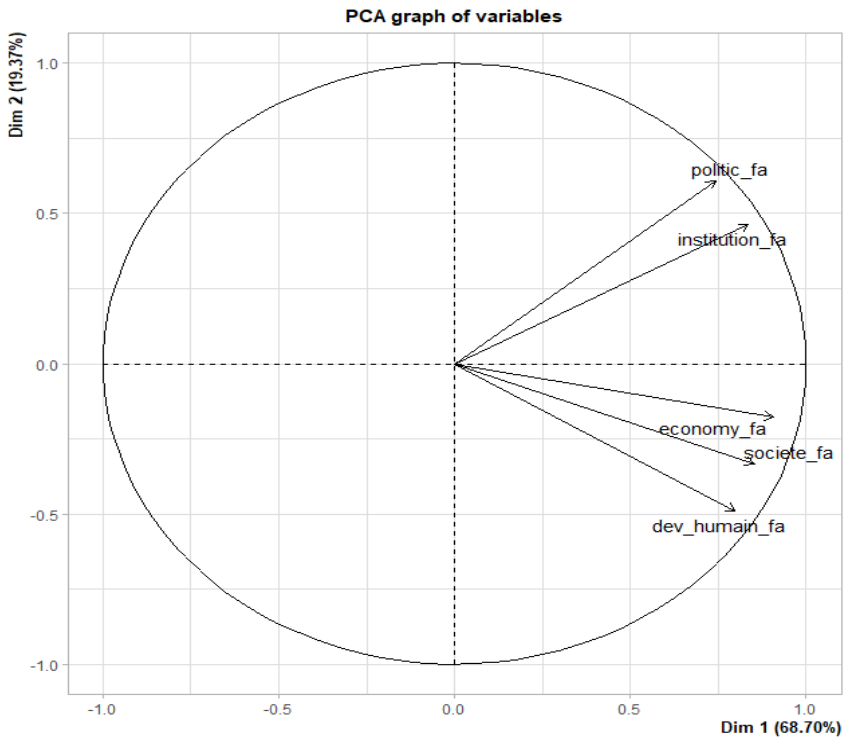
Démocratique du Congo (RDC), la République centrafricaine, le Tchad, la Somalie, tandis que le deuxième groupe est formé principalement par Maurice, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Maroc, le Cap-Vert, le Botswana, l'Égypte. La visualisation des pays dans la Figure 1 sur les axes de l'ACP permet de dégager les principales tendances entre pays ainsi que les similarités et différences entre ces pays. Toutefois, l'interprétation visuelle de l'ACP est tributaire de la qualité des représentations (surtout dans le cas de la composante 2) et elle ne permet pas toujours d'établir de façon formelle le nombre optimal de groupes de pays.

Figure 2 : Profil des Pays Africains et répartition en groupes



Une analyse approfondie des résultats de l'ACP par la méthode de clustering, intitulée *K-means*, permet d'affirmer que les 54 pays africains peuvent être repartis en trois principaux groupes. Ces groupes sont représentés dans la figure 2 ci-dessus. Le premier groupe est formé par les pays représentés dans la zone rouge tels que le Soudan du Sud, la République Démocratique du Congo, Guinée-Bissau, la Somalie, la République centrafricaine, le Tchad, le Burundi, la République du Congo, le Cameroun, etc. Le deuxième groupe est formé par les pays représentés en jaune parmi lesquels se trouvent le Malawi, la Gambie, la Tanzanie, le Sénégal, le Kenya, le Botswana et le Ghana. Le troisième groupe enfin est formé par les pays représentés en vert tels que la Libye, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, le Cap-Vert, l'Afrique du Sud, les Seychelles et Maurice.

Figure 3 : Profil des construits ou scores de l'émergence



La Figure 3 permet de mettre un label (une sorte de nom explicatif) sur les 3 groupes de pays obtenus par la méthode des *K-means* dans la Figure 2. À cet égard, La Figure 3 révèle deux faits importants. Premièrement l'axe 1 (ou composante principale 1) de l'ACP est fortement (positivement) corrélé avec toutes les variables scores (toutes situées à droite du graphique dans la Figure 3) que sont les variables *Politique*, *Institutions*, *Économie*, *Développement Humain* et *Société*. L'axe 1 de l'ACP est donc une sorte d'axe de l'émergence. Des Figures 1 et 2, on peut donc en déduire que, plus un pays est à gauche, moins il est émergent. C'est le cas de la Somalie, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Sud Soudan par exemple. Inversement, dans les Figures 1 et 2, plus un pays est à droite, plus ce dernier est émergent. C'est le cas par exemple des pays comme les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Maroc et Maurice. En outre, la Figure 2 et la Figure 3 permettent de déduire que les pays africains sont repartis en trois groupes : le groupe des pays moins avancés colorés en rouge, celui des pays intermédiaires en jaune et enfin, le groupe des émergents colorés en vert.

Deuxièmement, l'axe 2 de la Figure 3 (l'axe vertical) montre également que les 5 scores ou variables censées décrire l'émergence peuvent être regroupées en deux familles: la première famille de variables est formée par les variables *institutions* et *politique* (variables situées en bas à droite de la Figure 3) et la seconde famille est formée par les variables *économie*, *développement humain* et *société* (variables situées en haut à droite de la Figure 3). Dans le groupe des pays en vert ou pays « émergents » se dégage deux groupes: celui des pays émergents au plan politique, institutionnel ainsi que sur plan économique et du développement humain. Parmi ces pays, on note Maurice, les Seychelles, et l'Afrique du Sud. On a ensuite un deuxième groupe, celui des pays (voir les Figures 1 et 2) situés à l'extrême verticale en dessous de -1.5 comme l'Algérie,

l'Égypte, la Libye. Il s'agit de pays ayant de fortes économies, un fort *développement humain*, une forte société mais un faible score au niveau des *institutions* et de la *politique*.

Le groupe des pays en jaune, représente celui des pays intermédiaires dans lequel les pays les plus avancés (respectivement de gauche à droite) sont le Rwanda, le Kenya, la Namibie, São Tomé-et-Principe, le Sénégal, et surtout le Botswana et le Ghana.

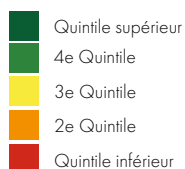
On note enfin le groupe des pays en rouge, celui des pays les moins avancés dans lequel le Sud Soudan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et la Somalie sont les moins bien classés.

De ce qui précède, il est possible de dire que quand on parle de l'émergence, il y a une dimension qui a trait à l'économie, la société et le développement humain, et une autre dimension qui porte sur les institutions et la politique. C'est ce qui pourrait expliquer les nuances ou différences entre pays au sein même des groupes de pays obtenus par la méthode des *K-means*. Par exemple, dans le groupe des pays émergents colorés en vert, certains pays comme le Cap-Vert se distinguent plus au niveau de leur score en politique et par la qualité de leurs institutions. Le Ghana et le Botswana, quoique proches du Cap-Vert, figurent parmi les pays classés en jaune (pays intermédiaires). En revanche, d'autres pays du groupe de pays émergents comme l'Algérie et l'Égypte se distinguent plus par leur niveau de société et de développement humain, mais ont de faibles scores économique et politique. C'est également le cas de la Libye, qui est un cas singulier des pays classés en vert. Enfin, des pays comme les Seychelles et Maurice se démarquent positivement tant au niveau du score des institutions et de la politique que du point de vue de leur économie, de leur société et de leur niveau en matière de développement humain.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tableau 1. L'émergence en Afrique, performances globales



Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 100 étant le meilleur et 0 le moins bon. Les couleurs représentent les groupes obtenus à la suite du calcul des quintiles de l'échantillon des 54 pays du continent africain.

Rang	Pays	Moyenne globale	Capacités institutionnelles		Politique		Économique		Développement humain		Société	
1	Maurice	72.8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	Seychelles	71.7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	Cap-Vert	64.2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	Afrique du Sud	64	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	Tunisie	63.8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	Maroc	62	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	Botswana	61.7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	Ghana	60.6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	Sénégal	57.6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	Égypte	56.4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
11	Nambie	56.3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
12	São Tomé-et-Principe	54.6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
13	Kenya	54.1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
14	Algérie	53.2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
15	Rwanda	52.7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
16	Bénin	52.6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
17	Gambie	52.2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
18	Lesotho	50.5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
19	Gabon	50.4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
20	Togo	50.3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
21	Côte d'Ivoire	50	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
22	Eswatini	49.4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
23	Djibouti	49.4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
24	Malawi	49.1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
25	Libye	48.1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
26	Tanzanie	48	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
27	Ouganda	47.5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
28	Sierra Leone	46.2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
29	Nigéria	46.2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
30	Zambie	45.6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
31	Mauritanie	45.4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
32	Zimbabwe	45	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
33	Madagascar	44.4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
34	Cameroun	44.1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
35	Comores	43.9	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
36	Burkina Faso	43.9	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
37	Libéria	43.5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Index de l'émergence en Afrique

Rang	Pays	Moyenne globale	Capacités institutionnelles	Politique	Économique	Développement humain	Société
38	Guinée équatoriale	43.4	33.8	27.9	37.9	48.5	69.1
39	Mozambique	43.3	44.1	30.9	45.8	38.1	57.4
40	Éthiopie	43.2	38.4	31.6	43.1	40.3	62.6
41	Mali	42.9	36.1	38.6	41.7	27.3	70.6
42	Guinée	42.1	33	36.5	40.9	35.3	65
43	Congo	41.4	31	29.1	38.4	43	65.5
44	Angola	41.2	37.2	28.8	37.4	42.3	60.1
45	Niger	41	43.2	40.3	40.3	28	52.9
46	Burundi	39.6	34.8	23.1	39.9	45	55.3
47	Guinée-Bissau	38.1	36.7	35.4	27.3	32.9	58
48	Soudan	37.7	30.7	16.3	38.9	37.4	65.1
49	Érythrée	34.8	28.8	9.26	32.3	38.3	65.6
50	République centrafricaine	34	27.2	30.4	41.2	27	44.2
51	Tchad	33.8	35.7	29.5	32.7	22.3	48.9
52	République dém. Congo	32.8	26.5	14.6	32.3	40.2	50.5
53	Somalie	31.6	20.3	10	31.1	33.2	63.6
54	Soudan du Sud	24.1	19.8	0.97	18.4	29.1	43.7

CARTE DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE

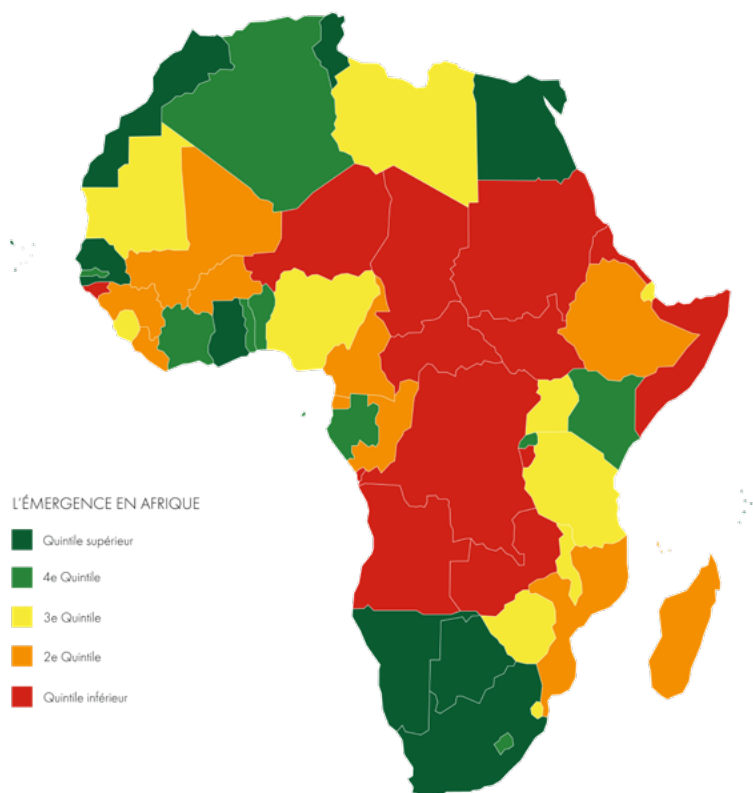


Tableau 2. Tendence 2023 vs 2021

Rang	Pays	Score global	Rang % 2021
1	Maurice	72.8	-
2	Seychelles	71.7	-
3	Cap-Vert	64.2	+ 1
4	Afrique du Sud	64	- 1
5	Tunisie	63.8	+ 1
6	Maroc	62	+ 1
7	Botswana	61.7	- 2
8	Ghana	60.6	-
9	Sénégal	57.6	+ 1
10	Égypte	56.4	+ 1
11	Namibie	56.3	- 2
12	São Tomé-et-Principe	54.6	+ 1
13	Kenya	54.1	+ 2
14	Algérie	53.2	-
15	Rwanda	52.7	- 3
16	Bénin	52.6	-
17	Gambie	52.2	-
18	Lesotho	50.5	+ 9
19	Gabon	50.4	- 1
20	Togo	50.3	+ 4
21	Côte d'Ivoire	50	+ 2
22	Eswatini	49.4	+ 3
23	Djibouti	49.4	- 1
24	Malawi	49.1	- 3
25	Libye	48.1	+ 7
26	Tanzanie	48	-
27	Ouganda	47.5	- 7
28	Sierra Leone	46.2	+ 7
29	Nigéria	46.2	- 1
30	Zambie	45.6	- 11
31	Mauritanie	45.4	+ 7
32	Zimbabwe	45	- 3
33	Madagascar	44.4	- 3
34	Cameroun	44.1	+ 5
35	Comores	43.9	+ 1
36	Burkina Faso	43.9	- 3
37	Libéria	43.5	+ 5
38	Guinée équatoriale	43.4	+ 3
39	Mozambique	43.3	- 5
40	Éthiopie	43.2	- 3
41	Mali	42.9	- 10
42	Guinée	42.1	+ 2
43	Congo	41.4	- 3
44	Angola	41.2	+ 1
45	Niger	41	- 2
46	Burundi	39.6	-
47	Guinée-Bissau	38.1	+ 1
48	Soudan	37.7	- 1
49	Érythrée	34.8	-
50	République centrafricaine	34	+ 1
51	Tchad	33.8	+ 1
52	République dém. du Congo	32.8	- 2
53	Somalie	31.6	+ 1
54	Soudan du Sud	24.1	- 1

INDEX 2023: OBSERVATIONS

Dans cet index de l'émergence en Afrique, les scores des pays vont de 72,8 à 24,1, avec une moyenne de 48.08. Ainsi, l'on note une amélioration de la moyenne comparativement à 46,3 en 2021. Les pays les plus avancés en matière d'émergence sont Maurice (qui conserve son rang de premier malgré une baisse légère de son score global : 74 en 2021 et 72,8) de même que Seychelles, Cap-Vert, Afrique du Sud, Tunisie, Maroc, Botswana, Ghana, Sénégal, Égypte. Ce dernier fait son entrée dans le quintile supérieur. Le Rwanda qui demeure dans le quatrième quintile, recule tout de même, passant du 12^e rang en 2021 au 15^e cette année. Le Rwanda a pourtant conservé sa moyenne globale, mais São Tomé-et-Principe, le Kenya et l'Algérie ont progressé et devancé celui-ci.

À l'exception de l'Angola, qui progresse d'un rang et quitte le quintile inférieur, les autres pays ayant les plus mauvais scores restent les mêmes: Niger (qui y fait son entrée), Burundi, Guinée-Bissau, Soudan, Érythrée, RCA, Tchad, RDC, Somalie et Soudan du Sud. Ces pays ont en commun d'être traversés par des situations d'instabilité sécuritaire, climatique/hydrique et alimentaire. Les tensions auxquelles ils font face sont accentuées par la crise mondiale occasionnée par la pandémie de la Covid-19 ainsi que les répercussions de la guerre en Ukraine sur les prix mondiaux du blé. Parmi ces pays, seuls la Guinée-Bissau et le Niger présentent des signes d'ouverture démocratique; les autres pays du groupe sont tous considérés « non-libres » par Freedom House, c'est-à-dire qu'ils sont à la traîne en termes de droits politiques et libertés civiles.

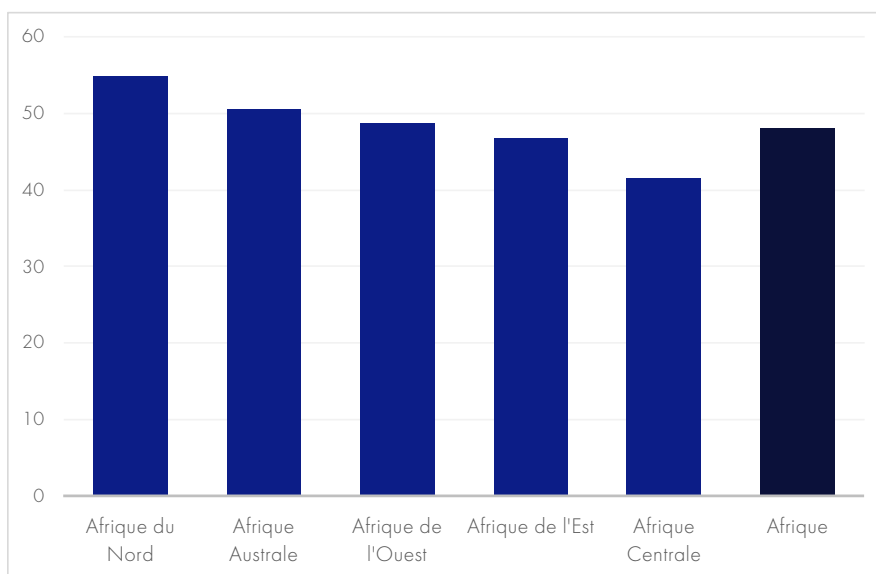
Les changements notables de cette édition sont les progressions du Lesotho (+ 9), de la Libye (+ 7), de la Sierra Leone (+ 7) et de la Mauritanie (+7); ainsi que les reculs de la Zambie (- 11), du Mali (- 10) et de l'Ouganda (- 7). Le Lesotho enregistre une amélioration de sa moyenne globale de 3.6 points, et le pays fait de légers progrès dans toutes les dimensions. Le rang de la Libye s'appuie sur une excellente performance dans la dimension économique : score élevé en infrastructures et surtout un taux de croissance du PIB réel exceptionnel de 28.3% en 2021. Aussi, par rapport à l'édition précédente, la Libye connaît une embellie du score des indicateurs de la dimension développement humain, notamment émigration des personnes qualifiées et égalité de genre. La Mauritanie, quant à elle, progresse surtout dans la dimension politique : le pays, qui a connu une transition démocratique avec l'élection d'un nouveau président de la République en 2019, jouit également d'une relative stabilité sécuritaire dans l'espace sahélien.

Le recul le plus important, celui de la Zambie, s'explique par une mauvaise performance dans la dimension économique. En effet, les scores des indicateurs diversification économique et secteur rural sont nettement plus faibles. La Zambie est fortement dépendante de l'exploitation minière, qui représentait 77 % des recettes d'exportation et 28 % des recettes publiques en 2019 (EITI 2020). D'ailleurs, la production agricole du pays continue d'être affectée par les aléas des changements climatiques : en majorité, les petits exploitants agricoles zambiens dépendent énormément des pluies et de la monoculture du maïs (WFP 2021). Dans le cas du Mali, le résultat global est affaibli par des résultats médiocres dans les dimensions capacités institutionnelles et politique. Ses scores en stabilité démocratique, gestion publique et absence de violence politique sont faibles. Cela est à remettre dans le contexte de la crise politique et sécuritaire qui affecte ce pays. De fait, des récents événements de violence politique semblent attester de la persistance de l'instabilité malgré la volonté affichée par l'équipe dirigeante militaire d'orienter

le pays vers la réconciliation. À titre de rappel, depuis plus d'une décennie, le Mali traverse une période d'instabilité et de conflit initialement ancré dans les revendications sécessionnistes de certains groupes armés du nord. En ce qui concerne l'Ouganda, les mauvais scores en stabilité démocratique, absence de violence politique et gestion publique font reculer le pays dans le classement. En Ouganda, le pouvoir reste concentré entre les mains du parti *National Resistance Movement* dont le leader Ypweri Museveni est président de la République depuis 1986. Les décisions en matière de marchés publics sont généralement opaques et la corruption y est un problème sérieux. L'existence de lois et institutions censées combattre les malversations des hauts responsables gouvernementaux ne semble pas produire les résultats escomptés face à la corruption (Freedom House).

COMPARAISONS INTERRÉGIONALES

Figure 3. Comparaisons interrégionales



Le classement des cinq régions africaines¹ demeure le même que celui de l'édition précédente. L'Afrique du Nord devance, dans l'ordre, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale (Figure 3). Il existe cependant des différences au sein de chaque région. L'Afrique du Nord regroupe ainsi la Tunisie (5^e) et la Mauritanie (31^e) ; l'Afrique australe est portée par l'Afrique du Sud qui est 4^e mais on y trouve aussi l'Angola 44^e ; à l'Ouest, le Cap-Vert est classé 3^e côtoie la Guinée-Bissau 47^e ; à l'Est, Maurice (1^{er}) est dans la même région que le Soudan du Sud, dernier au classement ; au centre, São Tomé-et-Principe

¹ Dans le cadre de l'Index, les régions correspondent à la répartition géographique définie par l'Union africaine.

Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie, Zimbabwe.

Afrique centrale : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, République centrafricaine, RD. Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.

Afrique de l'Est : Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie.

Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Index de l'émergence en Afrique

(12^e) est dans le voisinage de la RDC qui est 52^e. L'Afrique centrale est la seule région n'ayant aucun représentant dans le quintile supérieur. Pire encore, seulement deux pays (São Tomé-et-Principe et Gabon) sur neuf affichent un score global supérieur à la moyenne africaine (48.0).

Figure 4. Scores : Afrique anglophone vs Afrique francophone

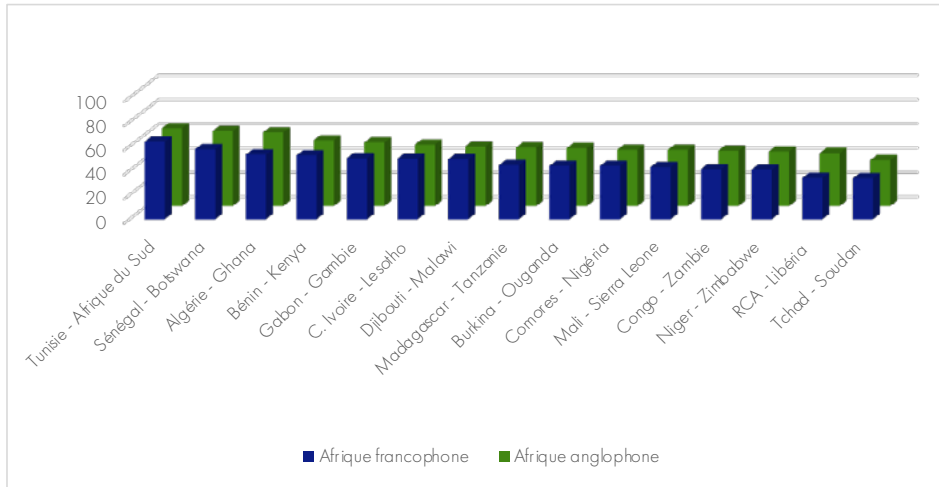


Figure 5. 10 meilleurs - 10 derniers: ouverture démocratique

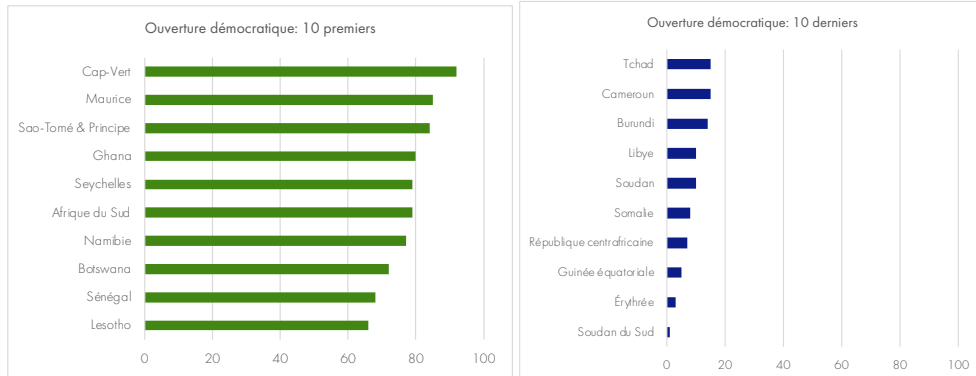
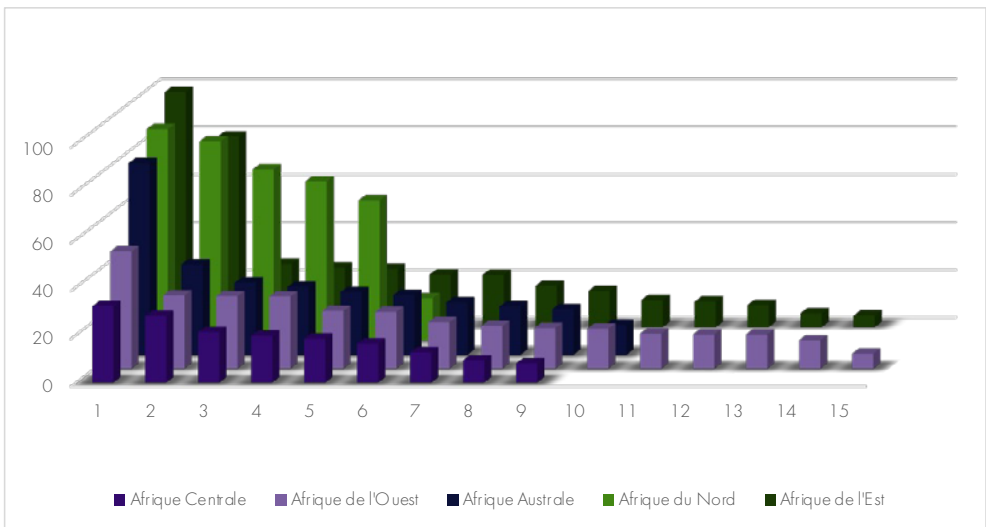


Figure 6. Infrastructures: scores des pays par région



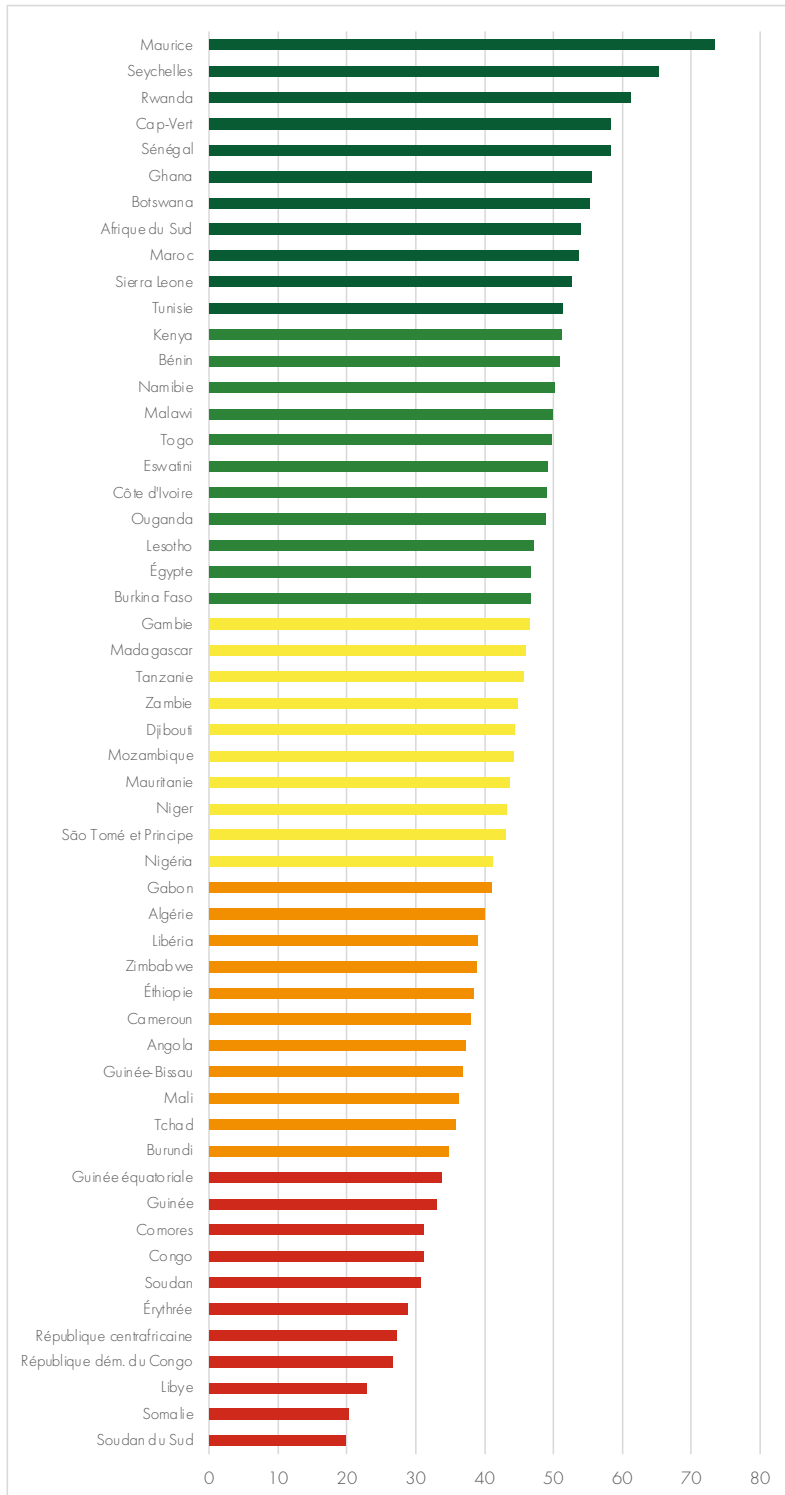
L'on a comparé les résultats de l'Afrique anglophone par rapport à ceux de l'Afrique francophone : les 10 premiers aux 10 derniers en matière de droits politiques et de libertés civiles, la présence d'infrastructures dans tous les pays du continent. Ces comparaisons font apparaître certains traits et tendances spécifiques. La comparaison entre quinze pays dits d'Afrique francophone et quinze dits d'Afrique anglophone montre un résultat moyen avantageux pour le deuxième groupe de pays (50,1 contre 46,8). La mise en rapport des dix pays ayant les meilleurs scores et les dix ayant les moins bons scores en matière d'ouverture démocratique selon Freedom House, révèle que les premiers tendent à se classer dans le haut du tableau de l'émergence. À l'opposé, les pays affichant un mauvais record en termes de libertés politiques et civiles semblent ne pas se positionner sur la trajectoire de l'émergence. Il semble exister un lien entre la pratique démocratique et la progression vers l'émergence en contexte africain. Quand on compare les pays du continent sur la qualité de leurs infrastructures nationales, l'on s'aperçoit de l'impact déterminant qu'ont celles-ci sur les gains en productivité, la croissance économique, et les standards de vie des populations. Il est évident que les pays qui possèdent des infrastructures de qualité sont majoritairement classés, à l'exception de l'Algérie (14^e) et de la Libye (25^e), dans le quintile supérieur : Seychelles, Égypte, Libye, Afrique du Sud et Maurice, Tunisie, Maroc, Algérie, Cap-Vert et Botswana.

DIMENSION THÉMATIQUE

CAPACITÉS
INSTITUTIONNELLES

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 7. Capacités institutionnelles, scores par pays



ENCADRÉ

CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET ÉMERGENCE

Alors qu'on a assisté dans la plupart des domaines à un véritable tournant institutionnel, de nombreux observateurs ont longtemps considéré qu'en Afrique, en matière de régimes politiques comme de processus de développement, les institutions étaient là au mieux pour la forme (Cheeseman 2018).

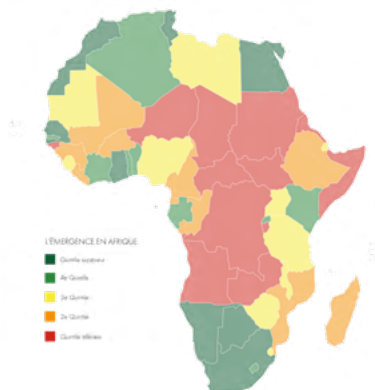
Les institutions sont définies généralement comme des règles formelles et informelles qui gouvernent les interactions sociales, politiques et économiques dans une société (North 1991; Pierson 2001, 2004; Thelen 2004). Il est admis aujourd'hui que la nature et la force des institutions expliquent en grande partie les écarts de performance entre pays (Acemoglu et Robinson 2012). Selon Rodrik (2005, 25) : « Les pays riches sont ceux où les investisseurs n'ont aucune inquiétude concernant leurs biens, où l'état de droit prévaut, où les incitations privées sont en phase avec les objectifs sociaux [...] où les citoyens ont recours aux libertés civiles et à la représentation politique. Les pays pauvres sont ceux où ces conditions n'existent pas ou sont mal établies ».

En Afrique aussi, il est temps de reconnaître que les capacités institutionnelles font la différence. Par exemple, dans le classement du présent Index, à quelques exceptions près (des États pétroliers comme l'Algérie et le Gabon), aucun pays ayant des capacités institutionnelles faibles (moins de 45/100) ne fait partie des 2 premiers quintiles en termes d'émergence. À l'inverse, tous les pays du dernier quintile ont un score de capacités institutionnelles de moins de 45/100. Mieux encore, les deux pays en bas de classement (Somalie et Soudan du Sud) font leurs plus mauvais scores sur les dimensions « politique » et « capacité institutionnelle » ; seuls indicateurs d'ailleurs sur lesquels ils ne font mieux qu'aucun autre pays.

La leçon qui doit être tirée de ces constats est simple : il n'y a pas de politique d'émergence qui tienne sans des capacités institutionnelles fortes. Cette conclusion nous incite à accorder une attention particulière à l'État, à ses différents instruments et à la qualité de la gouvernance si l'on veut des politiques d'émergence réussies.

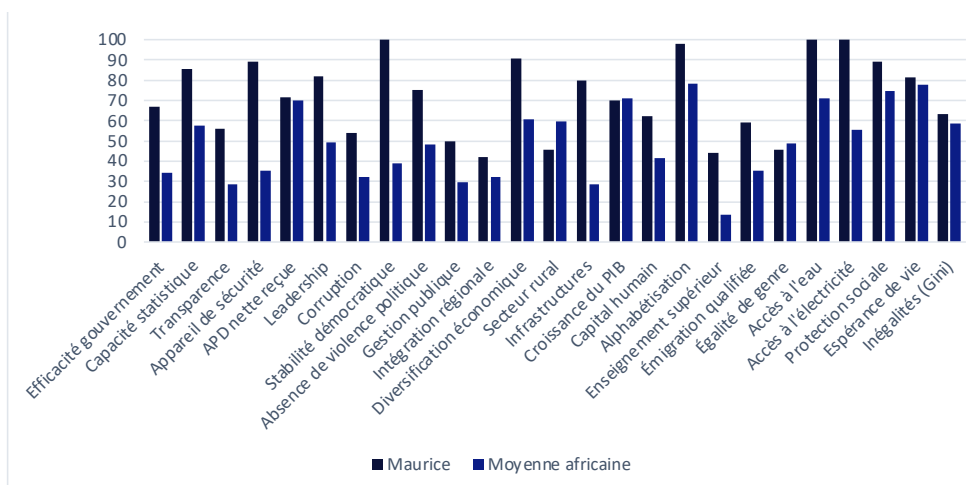
Focus MAURICE

Nom officiel : République de Maurice
Capitale : Port Louis
Superficie : 2 040 km²
Nombre d'habitants : 1 266 060
Chef de l'État : Prithvirajsing Roopun
Chef du gouvernement : Pravind Jugnauth
Régime politique : Parlementaire
Monnaie : Roupie mauricienne (MUR)
PIB annuel : 11.16 milliards de dollars
Croissance annuelle du PIB : 4 %
PIB per capita (PPA) : 23 035 dollars



Maurice a conservé sa première place dans la présente édition de l'Index, malgré un recul de 1,2 point par rapport à l'édition 2021. Le pays est classé au sommet selon les indicateurs des dimensions thématiques *capacités institutionnelles, politique, développement humain et société*. Cependant, deux indicateurs de la *dimension économique* affichent des scores faibles : 42 pour l'intégration régionale et 45.9 pour le secteur rural. Avant la pandémie de la Covid-19 (statistiques de 2019), la Banque mondiale avait classé Maurice pour la première fois comme pays à revenu élevé. Mais suite aux difficultés économiques causées par la pandémie, notamment une contraction du PIB de 14,6%, le pays est repassé dans la catégorie des économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. La croissance y a rebondi à 3% en 2021 et 8,3% en 2022. Par ailleurs, on a assisté à une augmentation des dépenses publiques pour la sécurité sociale car le gouvernement s'était engagé à renforcer les régimes de protection sociale existants.

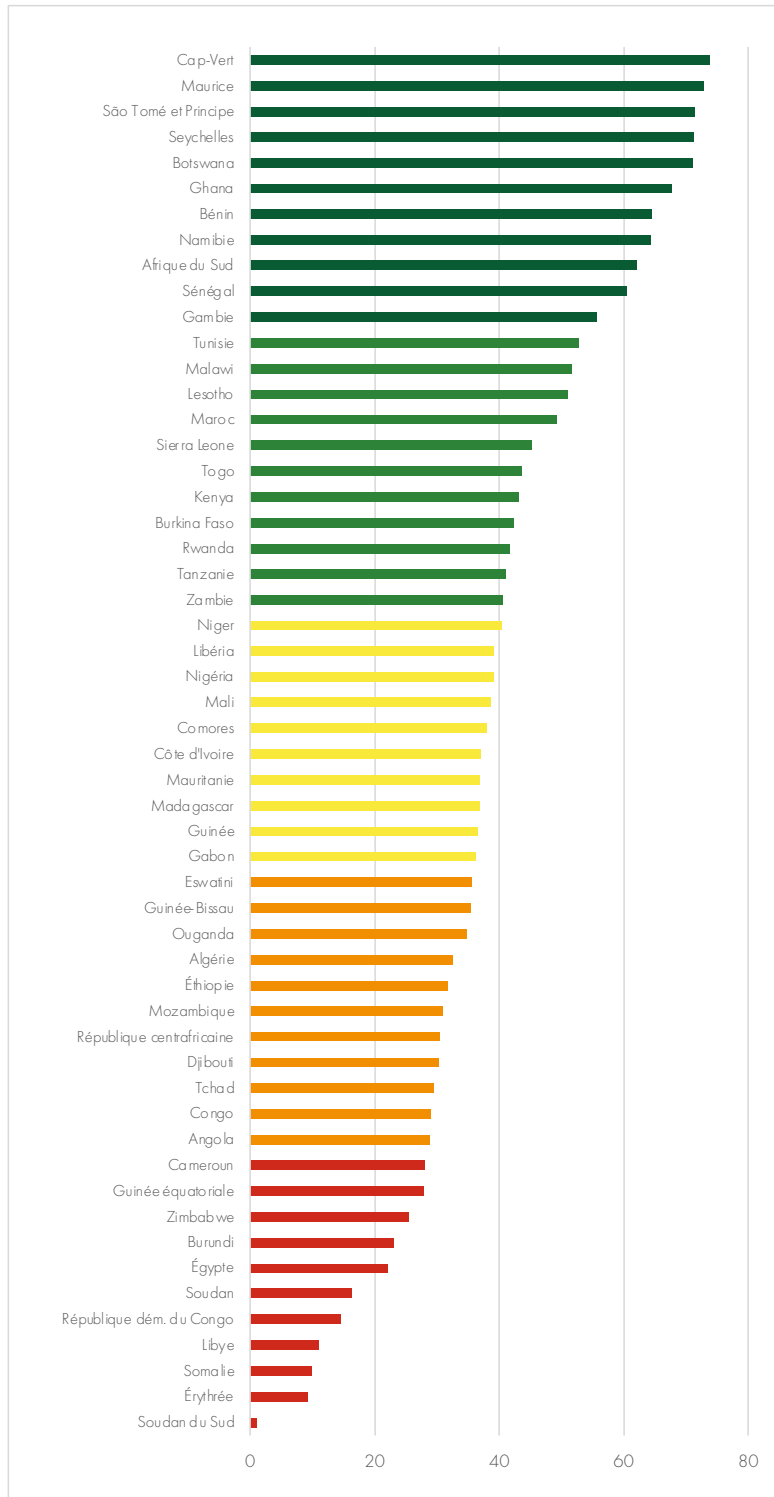
Maurice : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays



DIMENSION THÉMATIQUE
POLITIQUE

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 8. Politique, scores par pays



ENCADRÉ

DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT

Si la démocratie ne garantit pas le développement, une gouvernance démocratique maintenue sur le long terme est clairement plus favorable à la pérennité de politiques d'émergence. Elle assure en effet une stabilité politique permettant de mettre ces politiques à l'abri de remises en cause brutales. Certes, des régimes autoritaires peuvent également durer et inscrire leurs politiques dans le long terme. Mais en l'absence d'une gouvernance reposant sur le consentement, les réalisations éventuelles accomplies par des régimes autoritaires sont toujours à la merci de risques de renversement.

Ainsi, depuis la première édition de cet Index parue en 2017, les pays qui sont restés en tête du classement, notamment dans le top 10, sont à quelques exceptions près, ceux qui sont les plus constants en termes d'acquis démocratiques. C'est ainsi que Maurice (pays classé premier sans discontinuer depuis 2017), le Botswana, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert et le Ghana sont aussi les pays qui ont toujours maintenu les plus hauts scores sur l'indicateur « stabilité démocratique ».

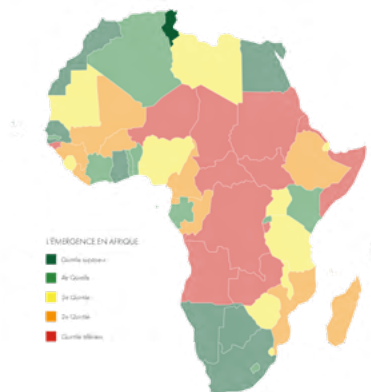
Si cette variable en est une parmi d'autres, son poids n'en est pas moins déterminant. Certains pays comme l'Éthiopie et le Soudan prouvent que des contextes autoritaires sont propices aux conflits et à l'instabilité qui minent tout effort d'émergence. Or, selon Freedom House (2023), 50% de la population africaine et 46% des pays vivent sous des régimes autoritaires. Seuls 7% de la population et 17% des pays sont considérés comme libres. Certes en 2023, contre la tendance mondiale qui est à l'aggravation des déficits démocratiques, le nombre de pays libres a augmenté de deux (Zambie et Seychelles). Toutefois, il faut souligner que ces dernières années, plusieurs pays autrefois qualifiés de libres ont perdu ce statut (Sénégal, Bénin et Tunisie notamment) ; ce qui fait de la dernière embellie une sorte de retour au *statu quo*.

Par ailleurs, un des grands freins à l'émergence sous l'angle de l'indicateur « démocratie » est que la plupart des pays qui ont cette qualité sont des petits pays, parfois insulaires. En dehors de l'Afrique du Sud, tous les autres grands pays qui auraient pu servir de moteurs politiques de l'émergence sont des pays autoritaires. C'est là un handicap important, d'autant que les 37% de pays classés comme partiellement libres n'évoluent pas nécessairement vers un statut de pays libres.

On voit clairement une régionalisation de ce phénomène, avec l'Afrique centrale et l'Afrique du Sud concentrant les autocraties, mais aussi dans une large mesure les pays éloignés des perspectives d'émergence. En clair, autoritarisme et émergence font rarement bon ménage.

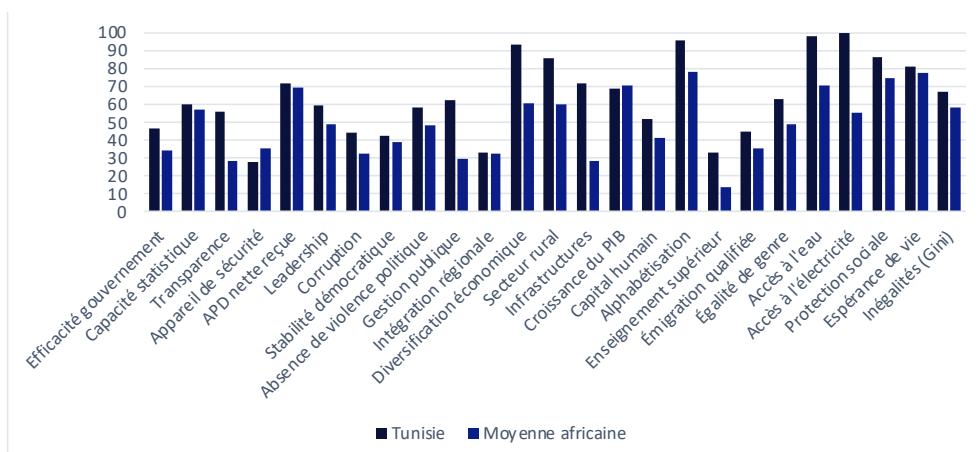
Focus TUNISIE

Nom officiel : République de Tunisie
Capitale : Tunis
Superficie : 163 610 km²
Nombre d'habitants : 12 262 946
Chef de l'État : Kaïs Saïd
Régime politique : Semi-présidentiel
Monnaie : Dinar tunisien (TND)
PIB annuel : 46.84 milliards de dollars
Croissance annuelle du PIB : 3.3 %
PIB per capita (PPA) : 12 282 dollars



Par rapport aux résultats de l'édition précédente, la Tunisie améliore non seulement son classement en passant du 6^e au 5^e rang, mais aussi sa moyenne globale qui passe de 59.9 en 2021 à 63.8 en 2023. Cette bonne performance s'explique par de bons scores dans trois dimensions thématiques : *économique*, *développement humain* et *société*. Après la pandémie de la Covid-19 qui a entraîné une contraction du produit intérieur, la reprise des liaisons aériennes et les bonnes performances des secteurs minier et manufacturier ont stimulé la croissance économique. Cependant, on observe la progression du taux d'inflation en raison de la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, ainsi que de certains produits et services administrés, notamment le tabac et les transports (BAD 2022). Si la Tunisie enregistre des scores moyens dans les rubriques *capacités institutionnelles* et *politique*, ils sont cependant supérieurs à la moyenne des 54 pays africains. D'ailleurs, le pays est traversé depuis 2021 par une instabilité politique depuis la suspension du Parlement tunisien par le président Kaïs Saïd, instabilité que l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2022 n'a pas contribué à résoudre.

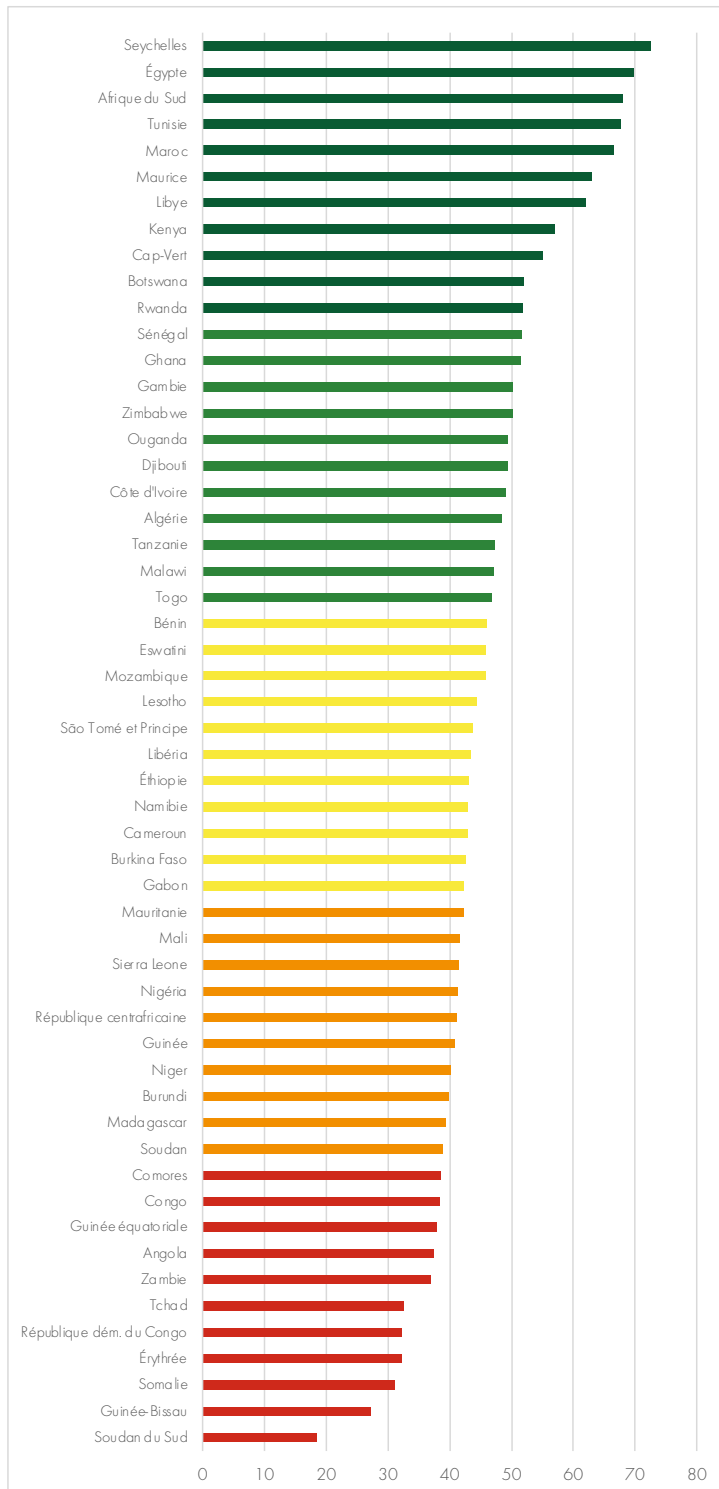
Tunisie : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays



DIMENSION THÉMATIQUE
ÉCONOMIQUE

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 9. Économique, scores par pays



ENCADRÉ

INFRASTRUCTURES : UN OBSTACLE À LA CROISSANCE DURABLE EN AFRIQUE

Il est admis que les infrastructures apportent une contribution à la croissance économique de long terme (Easterly et Robelo 1993). De fait, les infrastructures contribuent à l'amélioration de la productivité et, par le fait même, au développement d'un pays ou d'une région. Or, l'Afrique est la région au monde où la provision des infrastructures demeure la plus faible. C'est pour cette raison que nombre d'études sur le climat des affaires suggèrent fortement aux gouvernements de placer les infrastructures au sommet de leurs priorités (Estache 2007).

En dépit de la demande grandissante d'infrastructures sur le continent, un des principaux défis à leur réalisation demeure le manque de ressources et de financement. Il existe en effet un besoin de financement annuel de 108 milliards de dollars pour le développement d'infrastructures (Le Point 2022). On estime que près de 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne n'ont pas accès au réseau électrique. Si des progrès significatifs ont été réalisés pour combler cet écart, l'Afrique reste tout de même à la traîne. À titre de comparaison, tandis que l'Inde a raccordé 100 millions de personnes à l'électricité en 2018, l'Afrique en a raccordé seulement 20 millions (Africa Renewal 2022). De plus, la maintenance des infrastructures constitue un défi en Afrique car les infrastructures existantes ont souffert et souffrent encore d'un manque d'entretien dû notamment à la pénurie de ressources.

Le déficit d'investissement dans les infrastructures engendre plusieurs conséquences faisant obstacle à l'essor économique durable des pays de la région. Une conséquence est l'impact sur le commerce intra-africain qui, estime entre 22 et 25 % en prenant en compte le commerce transfrontalier informel (Brookings 2022), est limité par rapport à son potentiel (les avantages indiscutables d'une proximité géographique et d'une similitude culturelle qu'on retrouve entre pays voisins au sein des sous-régions).

Une autre conséquence est l'impact de cette carence en infrastructures sur la santé publique. En effet, l'absence ou le mauvais traitement des déchets (ménagers, médicaux et industriels) ainsi que les effets du dérèglement climatique ont des conséquences délétères quant à la diffusion de maladies environnementales telles que le paludisme, le choléra, la diarrhée, etc. Les populations urbaines sont particulièrement vulnérables dans un contexte d'urbanisation galopante et de choc climatique avec son lot de sécheresses et d'inondations. À Kampala, par exemple, les crues même modérées empêchent environ un tiers des résidents de se rendre dans un établissement de santé dans un délai permettant de bonnes chances de survie (Banque mondiale 2022). Par ailleurs, les infrastructures sanitaires jouent aussi un rôle crucial pour assurer une participation égale en matière d'économie et d'éducation. Ainsi, la présence ou non de toilettes ou d'installations sanitaires privées dans les écoles ou sur les lieux de travail détermine les taux d'absentéisme et/ou d'abandon des filles et des femmes.

Avec l'expansion de l'économie numérique, la nécessité d'investissement s'élargit à ce domaine, qui a le potentiel de générer de la croissance économique pour les pays africains. La taille de l'économie numérique a augmenté deux fois plus vite que celui du PIB mondial au cours des quinze dernières années. Or, la plupart des pays d'Afrique ne possèdent pas encore les environnements adaptés pour tirer avantage des opportunités de la transition numérique.

Globalement, bien que l'utilisation de l'Internet gagne du terrain en Afrique, les vitesses de téléchargement sont encore faibles et onéreuses, et les transactions commerciales sont marginales. Alors que dans les pays développés, près de 8 internautes sur 10 procèdent à des achats en ligne, ils sont moins de 1 sur 10 dans la plupart des pays les moins avancés (CNUCED 2021). On estime qu'une hausse de 10 % de la pénétration du haut débit mobile en Afrique entraînerait un gain de 2,5 % du PIB par habitant (IUT 2020). Pour tirer avantage de l'économie numérique pouvant stimuler la croissance, générer des emplois et transformer l'économie, il est impératif que les pays de la région se dotent d'infrastructures de connectivité et de données numériques.

Le rôle prépondérant des dirigeants politiques et de l'administration publique en matière d'investissement en infrastructures soulève la question de la gouvernance : partisannerie, flou institutionnel et réglementaire, absence de transparence et corruption. En Afrique comme ailleurs, les dirigeants ont tendance à s'approprier les grands projets ambitieux, voire vaniteux. C'est ainsi que les annonces telles que la pose de la première pierre, les inaugurations en grande pompe sont systématiquement médiatisées dans le but d'en attribuer le mérite au parti politique au pouvoir. Jim Hall affirme que « Les infrastructures offrent des occasions incomparables de maximiser la rente, et le nombre de projets d'infrastructures dans le monde qui se sont avérés être de véritables fardeaux financiers, qui ont largement dépassé le budget ou qui n'ont pas produit les résultats escomptés est alarmant. » (The Economist et UNOPS 2019). Aussi, les investissements publics donnent lieu souvent à des infrastructures onéreuses, de piètre qualité et peu utiles à l'activité économique. Les fonds affectés à ces projets occasionnent des gaspillages dont la proportion peut atteindre jusqu'à 50 % dans certains pays à faible revenu (Schwartz et al. 2020).

Si les défis auxquels fait face l'investissement des infrastructures sont considérables, il convient de noter que les pays africains ont consenti des efforts en faveur d'une réforme institutionnelle, ainsi que pour faciliter la participation du privé dans des projets d'infrastructures. Dès la seconde moitié de la décennie 1990, nombre de pays ont expérimenté différentes formes de participation du privé. Le secteur privé a d'une part injecté des fonds dans la téléphonie mobile, les centrales électriques et les terminaux de conteneurs et, d'autre part, a contribué à l'amélioration des performances opérationnelles dans l'électricité, l'eau et les chemins de fer (Foster et Briceno-Garmendia 2010).

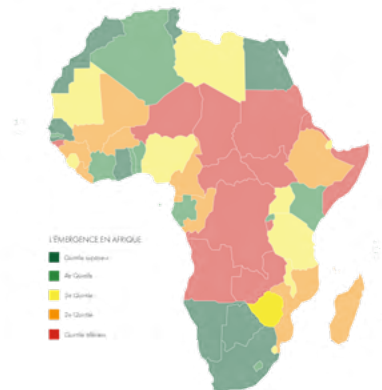
La prise de conscience de la centralité des infrastructures se matérialise au niveau panafricain. L'Union africaine, porte-étendard de l'intégration régionale, œuvre à la mise en place des cadres continentaux pour la promotion du développement des infrastructures. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) en est un. Ce dernier a pour but de fournir un cadre commun permettant aux parties prenantes africaines de construire les infrastructures nécessaires pour des réseaux plus intégrés dans les domaines du transport, de l'énergie, des TIC et des eaux transfrontalières. La Banque africaine de développement évalue régulièrement la progression de l'état des infrastructures à travers l'Indice de développement des infrastructures en Afrique.

Vitales pour le développement du continent, les infrastructures sont déterminantes pour la croissance, la compétitivité et l'accroissement du niveau de vie en Afrique. Pour remédier à l'énorme déficit dans ce domaine, certains insistent sur la nécessité pour les gouvernements et les agences multilatérales de développement d'étendre les financements du secteur privé à des actifs commercialement viables ; éviter que la prépondérance du financement public en infrastructures n'entraîne une baisse de l'investissement privé ; soutenir la coopération et le partenariat entre les instances financières multinationales et nationales (McKinsey 2020). D'autres recommandent de

mettre au point de solides régimes de gouvernance des infrastructures, c'est-à-dire d'institutions et de dispositifs qui encadrent la planification, la répartition et la réalisation d'infrastructures publiques de qualité en limitant les gaspillages de fonds publics (Schwartz 2020). Somme toute, il apparaît que c'est la conjonction des ressources financières et la mise en place d'une réforme institutionnelle intégrale et avant-gardiste renforçant les capacités techniques et organisationnelles qui permettra d'exploiter le potentiel des infrastructures pour l'émergence.

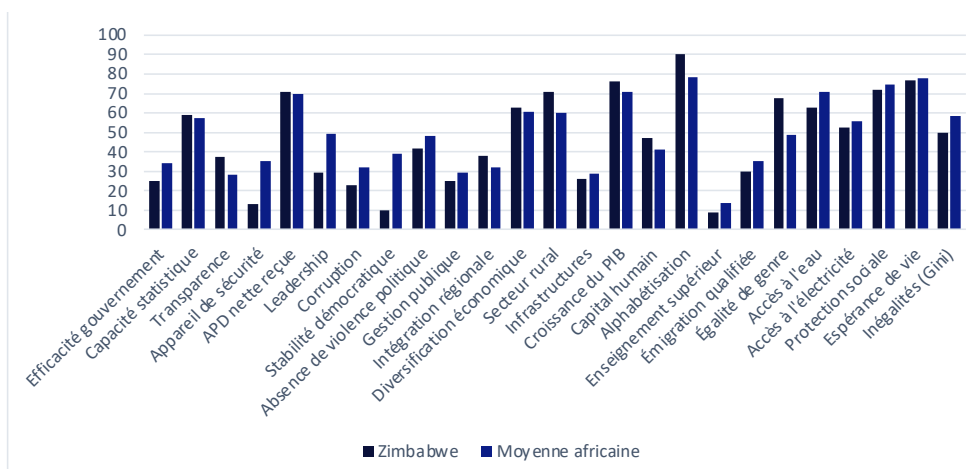
Focus ZIMBABWE

Nom officiel : République du Zimbabwe
Capitale : Harare
Superficie : 390 757 km²
Nombre d'habitants : 15 993 524
Chef de l'État : Emmerson D. Mnangagwa
Régime politique : Présidentiel
Monnaie : Dollar zimbabwéen (ZW\$)
PIB annuel : 32.87 milliards de dollars
Croissance annuelle du PIB : 7.2 %
PIB per capita (PPA) : 2 323 dollars



Classé au 32^e rang, le Zimbabwe recule de trois places par rapport à l'édition précédente. La dimension thématique *politique* est celle où le pays d'Afrique australe enregistre ses scores les plus faibles. Ici, tous les indicateurs sont au rouge : leadership 29.5, corruption 23, stabilité démocratique 10, absence de violence politique 41.7 et gestion publique 25. Des élections présidentielles, auxquelles le président sortant Emmerson D. Mnangagwa est candidat, sont prévues au courant de 2023. On estime que la croissance du PIB réel a ralenti (3 % en 2022 contre 7,2 % en 2021) à cause de la détérioration des conditions agricoles et de l'instabilité macroéconomique. Aussi, en raison de faibles précipitations, la production agricole s'est contractée. Selon la Banque mondiale, la tendance inflationniste a atteint des taux extrêmement élevés pendant la pandémie de la Covid-19. Des réformes monétaires et fiscales ont freiné l'inflation à un taux de 230 % en janvier 2023. Il est à noter qu'en mai 2023, la Banque centrale du Zimbabwe a introduit une monnaie numérique adossée à l'or en vue de réduire la volatilité de sa monnaie fiduciaire et atténuer la dépendance vis-à-vis du dollar américain.

Zimbabwe : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays

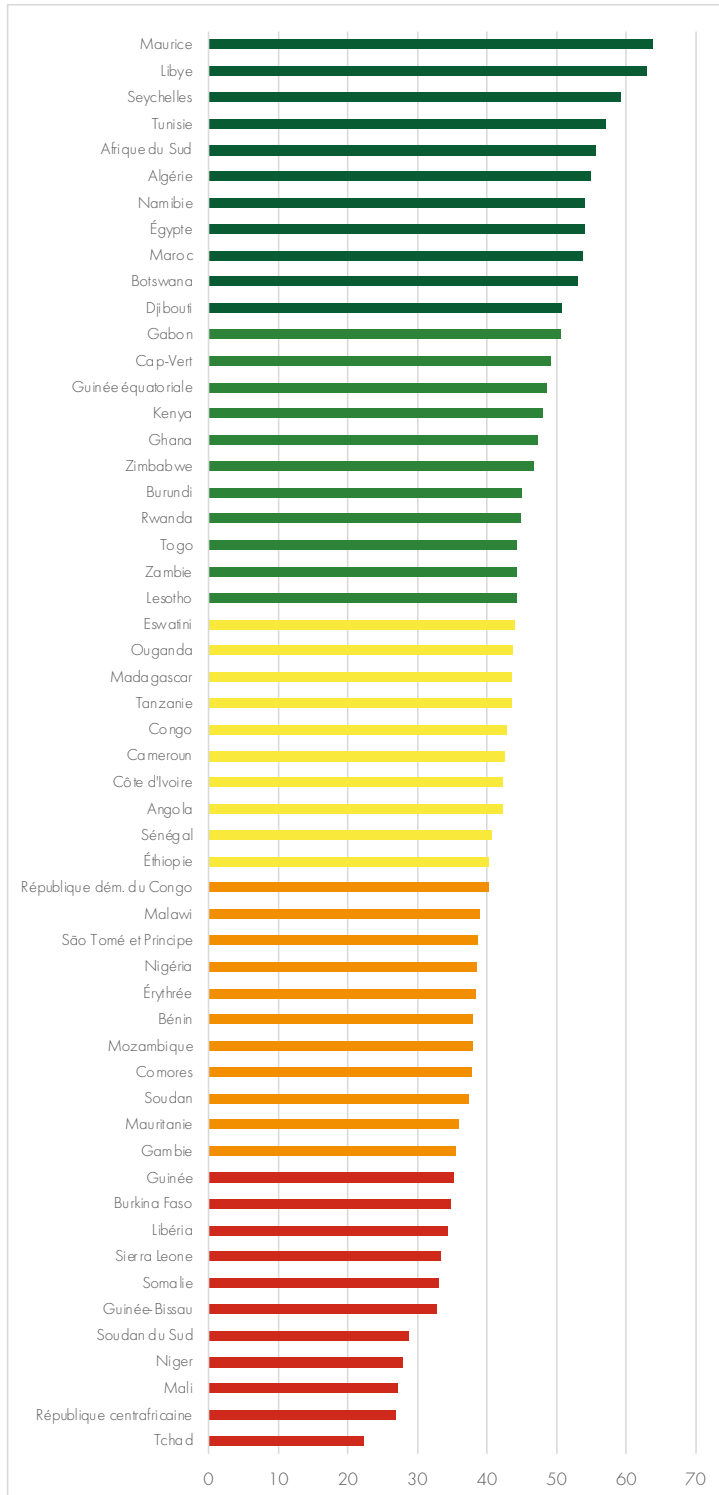


DIMENSION THÉMATIQUE

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 10. Développement humain, scores par pays



ENCADRÉ

LE RÔLE DES FEMMES AFRICAINES DANS LE DÉVELOPPEMENT

Si la participation socio-économique et politique des femmes varie selon les pays, l'importance de celles-ci dans le développement est de plus en plus reconnue et acceptée. Par-delà les avancées substantielles enregistrées, la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes a encore un long chemin à parcourir. En Afrique, les femmes continuent de faire face à des obstacles au travail, dans l'agriculture, dans l'accès aux infrastructures, aux services ainsi qu'aux opportunités économiques. Elles sont confrontées à des normes et pratiques culturelles contraignantes et des lois discriminatoires, et sont particulièrement vulnérables aux effets du dérèglement du climat (AfDB 2020).

L'accès au marché du travail constitue une contrainte majeure pour les femmes, particulièrement dans les pays en développement. On indique que la proportion des femmes dans l'incapacité de trouver un emploi atteint 24,9 % dans les pays à faible revenu (OIT 2023). Ainsi, il demeure difficile pour les femmes d'avoir la possibilité de travailler en dehors de leur foyer et de créer des entreprises. De surcroît, en Afrique, il est courant qu'une femme soit sous-rémunérée, occupe un emploi de subsistance, ou soit employée dans le secteur informel de l'économie. Toutefois, des initiatives visant à améliorer ces situations émergent çà et là. Au Rwanda et en Éthiopie, des politiques industrielles ont été adoptées afin de créer des emplois pour les jeunes femmes en encourageant les investissements du secteur privé dans certains sous-secteurs; et des programmes innovants utilisant des applications mobiles appuient les agricultrices à augmenter leurs revenus. Aussi, la réforme agraire vise à accroître la sécurité d'occupation des femmes (AfDB 2020). Des études ont montré que si le taux de participation des femmes au marché du travail était porté au même niveau que celui des hommes, le PIB gagnerait par exemple 34 % en Égypte (FMI, 2013).

En tant qu'agentes économiques, les femmes africaines sont les plus actives dans le monde. Elles réalisent la majorité des activités agricoles, possèdent un tiers de toutes les entreprises, et 25,9 % des femmes sont en processus de créer ou de gérer une entreprise en Afrique subsaharienne. De plus, au-delà des activités génératrices de revenus, elles sont au cœur de l'économie domestique (BAD, 2015). On observe que le taux d'activité de la population féminine est un moteur de croissance et un indicateur de la capacité d'un pays à atteindre une croissance plus rapide (Verick, 2014). Alors, la plus grande participation féminine à la vie économique peut générer un dividende de croissance important. D'après certaines estimations, davantage d'égalité pourrait stimuler le Produit intérieur brut (PIB) du Niger de 32 % (Cuberes & Teignier 2016). Dans un scénario réaliste où les progrès de chaque pays d'Afrique correspondent au pays de la région qui a le plus progressé vers la parité entre les genres, le continent pourrait ajouter 316 milliards de dollars ou 10 % au PIB d'ici à 2025 (McKinsey 2019).

L'égalité de la femme et de l'homme en matière de participation à la vie politique et de droits politiques est établie par plusieurs constitutions, de codes et de lois en Afrique. Cependant, la réalité de la sous-représentation des femmes à tous les paliers de pouvoir persiste. Des efforts sont faits dans le but d'atteindre la parité femme-homme dans la vie politique sur le continent. Dans la constitution ougandaise de 1995, le quota de genre a été adopté. C'est aussi le cas en Érythrée et au Rwanda. Aussi, la Namibie, le Lesotho et le Rwanda ont tous

pris des mesures pour accroître la participation des femmes au leadership politique. Avec 61 % de femmes parlementaires, le Rwanda bat tous les records en termes de représentation (Union Parlementaire). À l'échelle régionale, l'Afrique subsaharienne compte une moyenne de 26 % de femmes parlementaires, tandis que l'Afrique du Nord en compte 19 %. La Namibie et le Lesotho font partie de ces pays où plus de femmes que d'hommes occupent des postes de direction et postes professionnels (AfDB 2020).

On constate que les cinq pays africains qui ont les meilleurs scores en égalité du genre, Namibie, Lesotho, Afrique du Sud, Rwanda et Seychelles, se trouvent dans le haut du classement de l'Index : 11^e, 18^e, 4^e, 15^e et 2^e respectivement. D'autre part, les pays affichant les plus faibles performances en matière de parité, occupent un mauvais rang : Niger 45^e, Soudan 48^e, Mauritanie 31^e, Tchad 51^e, et Comores 35^e. Il apparaît donc qu'en plus de contribuer à l'expansion de l'économie, l'autonomisation socio-économique des femmes africaines pourrait générer des retombées concrètes et positives pour le développement.

Focus SIERRA LEONE

Nom officiel : République de Sierra Leone

Capitale : Freetown

Superficie : 71 740 km²

Nombre d'habitants : 8 420 641

Chef de l'État : Julius Maada Bio

Régime politique : Présidentiel

Monnaie : Leone (SLL)

PIB annuel : 4.15 milliards de dollars

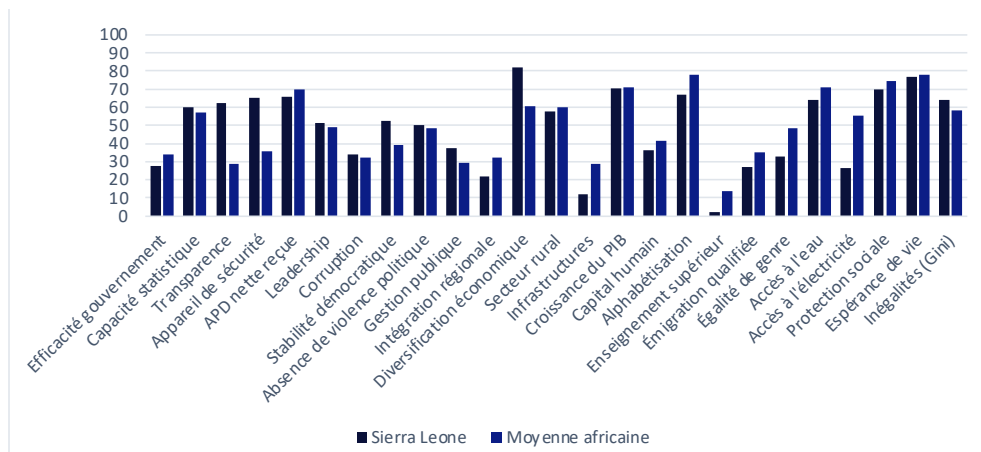
Croissance annuelle du PIB : 4.1 %

PIB per capita (PPA) : 1 773 dollars



La Sierra Leone fait un bond de 7 places pour occuper le 28^e rang avec une moyenne globale de 46.2. Cette amélioration de la performance sierra léonaise est portée par les dimensions *capacités institutionnelles* (52.70) et *société* (58.3). Au contraire, ce pays d'Afrique occidentale est limité par des scores médiocres en *développement humain* (33.33), où il occupe les 10 dernières places; notamment en matière de capital humain et d'égalité de genre. Le déficit d'infrastructures est un autre indicateur qui mine la performance de la Sierra Leone. De surcroît, la Banque africaine de développement fait état de la persistance d'un appauvrissement urbain et rural répandu : 56.8 % de taux de pauvreté et 70 % de chômage chez les jeunes en 2018.

Sierra Leone : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays

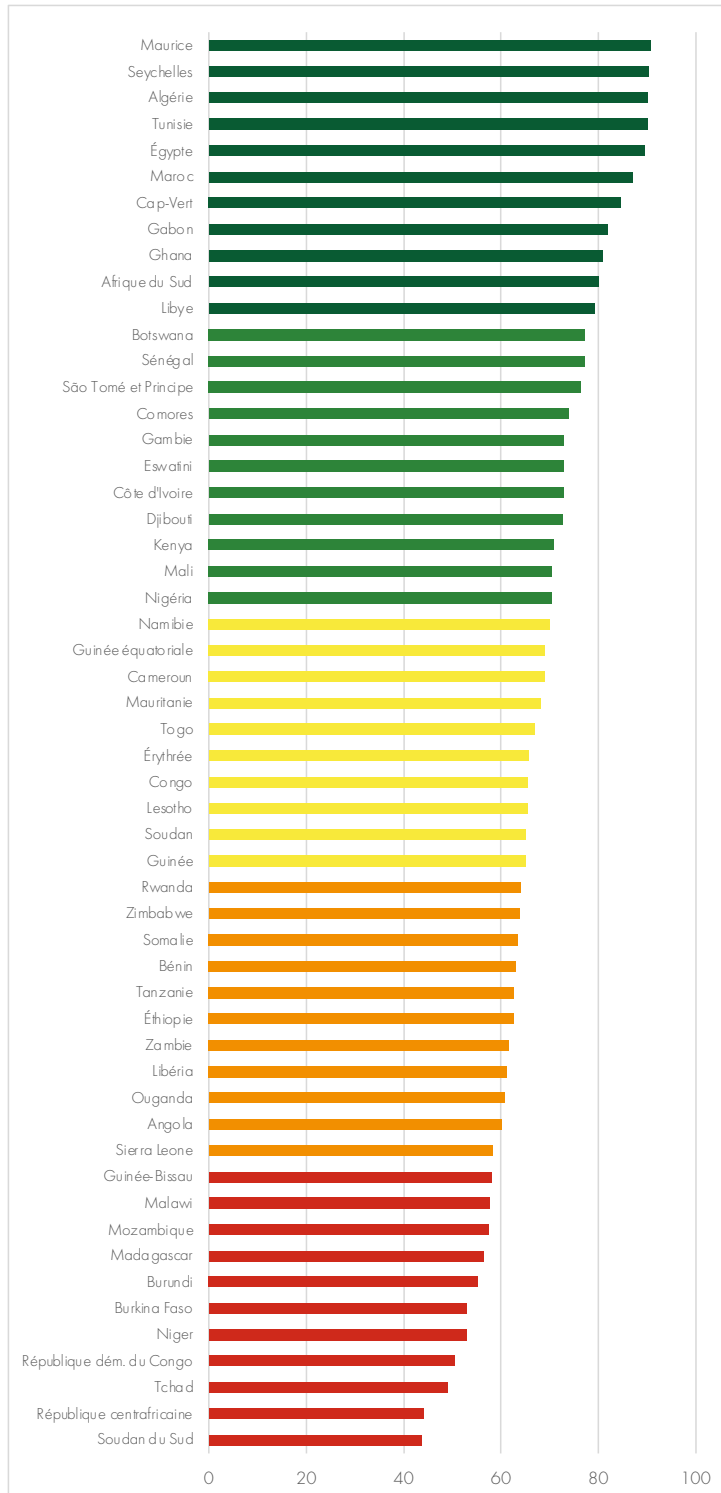


DIMENSION THÉMATIQUE

SOCIÉTÉ

RÉPARTITION DES PAYS

Figure 11. Société, scores par pays



Focus RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Nom officiel : République démocratique du Congo

Capitale : Kinshasa

Superficie : 2 345 409 km²

Nombre d'habitants : 95 894 118

Chef de l'État : Félix A. Tshisekedi Tshilombo

Régime politique : Semi-présidentiel

Monnaie : Franc congolais (CDF)

PIB annuel : 56.55 milliards de dollars

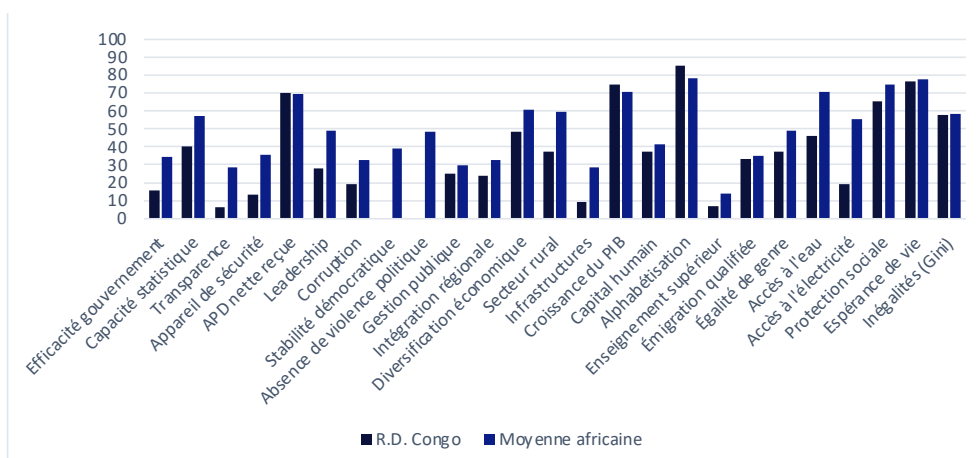
Croissance annuelle du PIB : 6.2 %

PIB per capita (PPA) : 1 179 dollars



À l'exception de la dimension *développement humain*, la République démocratique du Congo occupe le quintile inférieur dans les quatre autres dimensions thématiques. Cela explique son classement au 52^e rang de l'Index. En matière économique, le pays d'Afrique centrale a bien rebondi après la pandémie de Covid-19, avec une croissance du PIB réel à 6.2 en 2021 selon le FMI. La croissance est portée par une hausse de la production minière et aux prix mondiaux élevés des produits d'exportation, et des investissements privés. La RDC est dans le bas du classement en termes d'infrastructures, avec un score de 9.34, lequel est largement en deçà de la moyenne des pays d'Afrique, qui est de 28.6. Si la RDC possède des ressources minières, arables et forestières exceptionnelles, elle continue de faire face aux défis liés à une longue succession d'instabilité politique et de conflits qui perdurent à ce jour, notamment dans les régions de l'Est du pays. Par ailleurs, la situation socio-économique ne semble pas s'améliorer. En effet, la Banque mondiale estime qu'en 2022, environ 62 % de la population vit en situation d'extrême pauvreté.

R.D. Congo : scores des indicateurs comparés à la moyenne des 54 pays



RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, Daron et James A. Robinson (2012), *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*, New York, Crown Business.
- Africa Renewal (2022), « Le développement des infrastructures régionales stimulera le libre-échange », octobre.
- African Development Bank (2020), *Africa Gender Index Report 2019*, Abidjan, AfDB.
- Alesina, Alberto, and Roberto Perotti (1996), « Income Distribution, Political Instability and Investment », *European Economic Review* 40(6): 1202-29.
- Ayodele, Odusola et al. (2017), Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne: tendances divergentes, déterminants et conséquences, *Finances & Développement*, New York, PNUD.
- Bach, Daniel et Mamoudou Gazibo (eds.) (2012), *Neopatrimonialism in Africa and Beyond*, London and New York, Routledge.
- Banerjee, Abhijit et Esther Duflo (2011), *Poor Economics*, New York: Public Affairs.
- Banque africaine de développement (2023). *Perspectives économiques en Afrique 2023. Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique*, BAD, Abidjan.
- Banque africaine de développement (2015), *Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015*, BAD, Abidjan.
- Banque mondiale (2018), *The Human Capital Index 2018*. World Bank, Washington, DC.
- Banque mondiale (2021), « Le Groupe de la Banque mondiale arrête la publication du rapport Doing Business », 16 septembre.
- Barro, Robert J. (2000), « Inequality and Growth in a Panel of Countries », *Journal of Economic Growth*, 5(1): 5-32.
- Berthélemy, Jean-Claude, et Ludvig Söderling (2000), *L'Afrique émergente : est-ce possible ?*, OCDE, Paris.
- Brookings Institution (2022), *The economic significance of intra-African trade: Getting the narrative right*, août.
- Brunel, Sylvie (2014), *L'Afrique est-elle bien partie? Auxerre*, éditions Sciences Humaines.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (2021), *Rapport sur l'économie numérique*, CNUCED, Genève.
- Commission économique pour l'Afrique (2015), « Consensus sur les données en Afrique », [En ligne], [http://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/cap_data_2014f.pdf], (4 juillet 2017).
- Cuberes, D. et Teignier, M. (2016), « Aggregate Effects of Gender Gaps in the Labor Market: A Quantitative Estimate. », *Journal of Human Capital* 10 (1): 1-32.
- Devarajan, Shantayanan (2013), « Africa's Statistical Tragedy », *The Review of income and wealth*, 59(S1): S9-S15.
- Easterly, W. et Rebelo, S. (1993), « Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation. », *Journal of Monetary Economics*, Elsevier, 32 (3), 417-458.
- Economist Intelligence Unit (2019), *The critical role of infrastructure for the Sustainable Development Goals*, EIU, Londres.
- Edison, Hali (2003), « Qualité des institutions et résultats économiques. Un lien vraiment étroit? », *Finances & Développement*, 35-37.
- Estache, Antonio (2007), « Infrastructures et développement : une revue des débats récents et à venir », *Revue d'économie du développement* 2007/4 (15), 5-53.

- Fonds Monétaire International (FMI) (2013), *Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity*, IMF Staff Discussion Note.
- Foster Vivien et Briceno-Garmendia (ed.) (2010), *Infrastructures africaines. Une transformation impérative*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Gazibo, M. et Mbabia, O. (2012), « Reordering International Affairs: the Forum on China-Africa Cooperation », *Austral: Brazilian Journal of Strategy & International Relations*, 1 (1), 51-74.
- Gazibo, M. et Chantal, R. (2011), *Un nouvel ordre mondial made in China ?* Montréal, PUM.
- Cheeseman, N. (2018). *Institutions and Democracy in Africa: How the Rules of the Game Shape Political Developments*, Cambridge, Cambridge University.
- Gazibo, Mamoudou (2022). « Learning from Each Other: The Belt and Road Initiative and Africa's Infrastructure Program », *Brazilian Journal of African Studies* 7 (13), 11-32.
- Gerd Schwartz et al. (2020), *How Strong Infrastructure Governance Can End Waste in Public Investment*, IMF Publications.
- Giddens, Anthony (1986), *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*, Berkeley, University of California Press.
- Giraud, Gaël, Felipe Korreales et Cecilia Poggi (2019), « Les inégalités dans le monde : où en est-on ? », *Études* 2019 (1), 7-18.
- Hall, Peter A. et Rosemary Taylor (1997), « La science politique et les trois néo-institutionnalismes. » *Revue française de science politique* 47: 468-96.
- Jaffrelot Christophe (dir) (2008), *L'enjeu mondial: les pays émergents*, Paris, Presses Sciences Po.
- Johnson, Chalmers A (1982), *MITI and the Japanese Miracle*. Stanford University Press.
- Kaba, Nialé, et alii (2017), *L'Afrique émergente: enjeux et potentialités*, Brinon-sur-Sauldre, Grandvaux.
- Kabou, Axelle (1991), *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan.
- Kelley, Judith (2021), « There's a deeper story behind the World Bank's ratings scandal » *The Washington Post*, 20 septembre.
- Lin, Justin Yifu & Celestin Monga (2017), *Beating the Odds: Jump-Starting Developing Countries*, Princeton, Princeton University Press.
- Lopes, Carlos (2018), *Africa in Transformation. Economic Development in the Age of Doubt*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Mahajan, Vijay (2009), *Africa Rising: How 900 Million African Consumers Offer More than You Think*, New Jersey, Prentice Hall.
- Mar Dieye, Abdoulaye (2017), « Cross-sectional analysis of case studies of selected African countries' experience towards emergence: Stock-taking, lessons learned, and way forward », *Second International Conference on the Emergence of Africa*, (ICEA II), Abidjan.
- Mbabia, Olivier (2018), *La nouvelle Turcosphère. La Turquie en Afrique*. Montréal, éditions du Prame.
- McKinsey Global Institute (2020), *Solving Africa's Infrastructure Paradox*, MGI, London, New York.
- Médard, Jean-François (dir.) (1991), *États d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise*, Paris, Karthala.
- Mishra, P. K, Mishra, S. K. et Sarangi, M. K. (2020), « Do Women Advancement and Gender Parity Promote Economic Growth? Evidence from 30 Asian Countries », *Millennial Asia*, 11(1), 5-26.
- North, Douglas (1991), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.

Références bibliographiques

- Organisation Internationale du Travail (2023), *New Data Shine Light on Gender Gaps in the Labour Market*, OIT, Genève.
- Ostrom, Elinor (1990), *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Pierson, Paul. 2004. *Politics in Time: History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton, Princeton University Press.
- Pierson, Paul, ed. (2001), *The New Politics of the Welfare State*. Oxford: Oxford University Press.
- Le Point (2022), Afrique : « comment financer les infrastructures de manière durable? », 23 novembre.
- Radelet, Steven (2010), *Emerging Africa: How 17 Countries are Leading the Way*, Washington, Brookings Institution Press.
- Rodrick, Dani (2005), « Vers une meilleure perception des institutions », in *Revue Problèmes économiques*, février.
- Rodrik, Dani (2007), *One Economics. Many Recipes: Globalization, Institutions and Economic Growth*. Princeton, Princeton University Press.
- Rostow, Walt W. (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil.
- Rotberg, Robert (2013), *Africa Emerges. Consummate Challenges, Abundant Opportunities*, Cambridge: Polity Press
- Routley, Laura (2014), « Developmental States in Africa? A Review of Ongoing Debates and Buzzwords », *Development Policy Review*, 32(2): 159-177.
- Rowden, Rick (2013) «The Myth of Africa's Rise: Why the Rumors of Africa's Explosive Growth have been Exaggerated », *Foreign Policy*, January 4.
- Sayeh, Antoinette (2015), *La lutte contre les inégalités en Afrique subsaharienne pourrait favoriser la croissance*, FMI. [En ligne], [<https://www.imf.org/external/french/np/blog/2015/111615f.htm>]
- Schröter, Regina, Aleksandar Jovanovic, Ortwin Renn (2014), Social Unrest: A Systemic Risk Perspective. In: *Planet@Risk*, 2(2): 125-134, Davos: Global Risk Forum GRF Davos.
- Sen, Amartya (1999), *Development as Freedom*, New York, Alfred A. Knopf.
- Severino, Jean-Michel et Jérémy Hajdenberg (2016), *Entrepreneuse Afrique*, Paris, Odile Jacob.
- Stewart, Frances (2014), « Justice, Horizontal Inequality, and Policy in Multi-Ethnic Societies », In Cornia G.A. et F. Stewart, ed. *Towards Human Development: New Approaches to Macroeconomics and Inequality*. Oxford, Oxford University Press.
- Stiglitz, Joseph E. (1996), « Some Lessons from the East Asian Miracle », *World Bank, Research observer*, 11(2): 151-177.
- Stiglitz, Joseph E. (2001), « From miracle to crisis to recovery: lessons from four decades of East Asian experience » in *Rethinking the East Asia miracle*, Oxford University Press, 509-526.
- Thelen, Kathleen (2004), *How Institutions Evolve: The Political Economy of Skills in Germany, Britain, The United States, and Japan*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Union Internationale des Télécommunications (2020), *Contribution économique du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des TIC. Modélisation économétrique pour l'Afrique*, UIT, Genève.
- Van Agtmael, Antoine (2007), *The Emerging Markets Century*, Londres, Simon & Schuster.
- Verick, Sher (2014), « Female Labor Force Participation in Developing Countries », *IZA World of Labor*, [En ligne], [<https://wol.iza.org/articles/female-labor-force-participation-in-developing-countries/long>].
- World Food Programme (2021), *Zambia 2021 Annual Country Report*, WFP, Rome.

MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

Classement des pays

L'objectif de ce projet est d'établir ou de définir les scores de 54 pays africains.

1. Mots clés

Dans le cadre de ce projet, nous entendons par :

- *Items* : les variables initiales de départ comme le taux d'alphabétisation.
- *Construit* : le label ou le nom qui sert à désigner ou caractériser un groupe d'items. «Politique» est un exemple de construit.
- *Analyse factorielle* : ce terme est utilisé ici pour désigner l'analyse factorielle en facteur communs et spécifiques.
- *Méthodes factorielles* : méthodes qui utilisent des facteurs pour définir des construits. L'analyse en composante principale et l'analyse factorielle en sont des exemples.

2. Introduction

Le calcul des scores sociaux économiques de 54 pays africains a nécessité deux étapes principales. Dans la première, on a eu recours à l'analyse en composante principale (ACP). L'ACP est une méthode introduite par Pearson (1901) très répandue en analyse de données (cf. Jolliffe et Cadima (2016)). Elle permet d'identifier le nombre de dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe de variables. Utilisée pour analyser des données quantitatives à la base, l'ACP produit des axes appelés facteurs/axes principaux à partir d'une combinaison linéaire des variables initiales. Les facteurs générés par l'ACP sont hiérarchisés, dans le sens où la variance du premier facteur est supérieure à celle du second facteur, et celui du second facteur est supérieur au troisième facteur, ainsi de suite.

Les facteurs ou axes de l'ACP sont non corrélés. À en croire Beguin et Pumain (2003), ils sont « l'expression de processus généraux dirigeant la répartition de plusieurs phénomènes qui se retrouvent ainsi corrélés entre eux ». Plusieurs auteurs ont d'ailleurs utilisé l'ACP à des données socio-économiques (cf. Guerrien 2003, Makosso-Kallyth 2018, Makosso-Kallyth et Diday 2022). Dans le cadre de ce travail, l'ACP est utilisée à titre exploratoire. La première étape de l'ACP dans ce contexte est de déterminer le nombre de facteurs. Les résultats de l'ACP sont accompagnés de sorties graphiques qui permettent de détecter les principales tendances au niveau des variables et des pays.

Ensuite, forts des résultats de l'ACP, nous utilisons dans une seconde étape l'analyse factorielle en facteur communs de Spearman (1905). Très similaire à l'ACP, l'analyse factorielle ou AF (en facteurs communs) construit des facteurs latents ou communs appelés généralement construits. Ces construits s'obtiennent en combinant les variables linéaires observées et en maximisant leur variance commune. Ces facteurs communs représentent des construits ou des scores censés résumer les items appartenant ou décrivant un même phénomène, comme la politique et l'économie. Dans une AF, les coefficients peuvent servir de poids dans la formation des construits. Par exemple, à partir des items *absence de violence politique*, *corruption*, *leadership*, *démocratie* et *transparence*, l'AF a une dimension qui permet de définir le construit *politique*.

Toutefois, contrairement à l'ACP, l'AF nécessite la spécification a priori du nombre de construits ou facteurs censés décrire les items de départ. Dès lors, les ACP effectuées à l'étape 1 vont permettre de s'assurer du nombre de sous dimensions sous-jacentes relatives à chaque groupe d'items.

3. Prétraitements des variables : normalisation, recodages des items, lissage des données

L'application des méthodes factorielles que sont l'ACP et l'analyse factorielle nécessite comme préalable, le recours à des transformations dans le prétraitement des items. Plusieurs transformations peuvent être utilisées à cet égard. Dans le cas où des items appartenant au même construit sont à la fois défavorables pour certains et favorables pour d'autres, les items négativement corrélés sont recodés. C'est le cas de l'item *émigration* par exemple, item pour lequel la valeur [10,0] a été ramenée à [0,1].

L'on a également utilisé la normalisation des données, processus dans lequel tous les items ont été recodés de sorte que toutes les valeurs varient entre 0 et 1. Cette normalisation se fait ainsi par transformation linéaire (à partir des minima et des maxima de départ, on a ramené toute les valeurs entre [0,1]). Dans le cas de variables dépourvues de valeurs maximales (le cas du taux de croissance par exemple), on utilise un lissage exponentiel.

Enfin, pour l'imputation des données manquantes, nous prenons la médiane des items. D'autres méthodes avancées comme l'imputation par la méthode MICE (Multiple Imputation by Chain Equation), les forêts aléatoires ou l'algorithme NIPAL peuvent être utilisées, mais comme méthode d'approche a priori et pour des raisons de simplicité, nous utilisons les médianes.

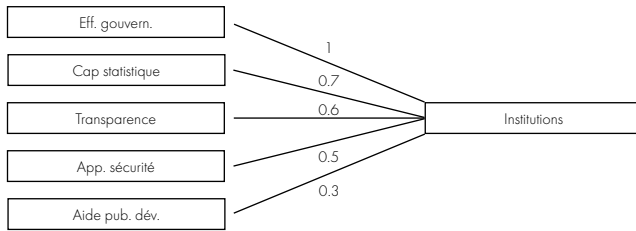
4. Analyse factorielle des blocs

Le but de l'analyse factorielle est de définir de nouveaux construits à partir des variables de départ, de sorte que la variance commune de ces construits et des items qui les constituent soit maximale. L'ACP opère presque de façon similaire. Toutefois, la nuance est que l'ACP ne maximise pas la variance commune, mais elle maximise plutôt la variance totale (la variance commune de tous les items + la variance spécifique à chaque item). Ce qui fait que pour la validation et la définition des scores de l'émergence, l'analyse factorielle sera préférée à l'ACP dans le cadre de ce projet. Cependant, l'analyse factorielle nécessite la connaissance a priori du nombre de dimensions, ce qui n'est pas le cas de l'ACP.

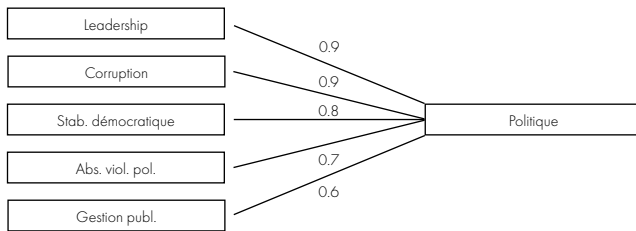
Fort des résultats des précédentes ACP, l'on peut dire que la dimension 1 peut suffire pour décrire ces items. Par conséquent, les analyses factorielles effectuées auront une dimension.

L'analyse factorielle des items produit une série de sorties numériques parmi lesquelles figurent des coefficients associés à chaque item de départ. Ces sorties numériques nous permettent de voir à quel point les items participent à la formation du construit. Les coefficients normalisés associés aux items sont une sorte de poids et ces poids peuvent être utilisés dans la définition des scores des pays. Ces scores seront soit des moyennes de construits ou des sommes pondérées. Les résultats relatifs à l'analyse factorielle pour les différents groupes sont reportés ci-dessous :

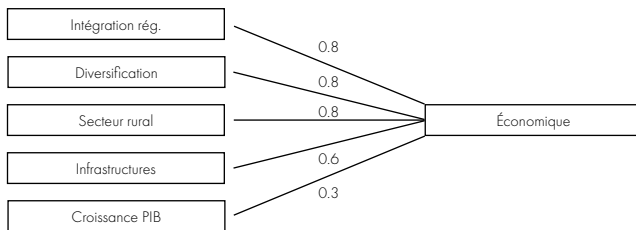
4.1. Capacités institutionnelles



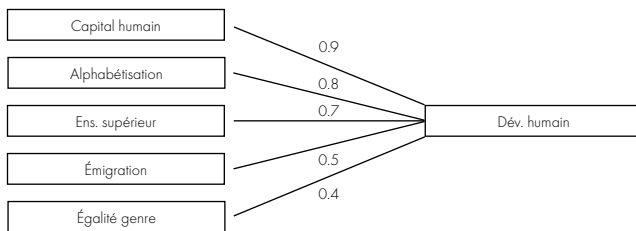
4.2. Politique



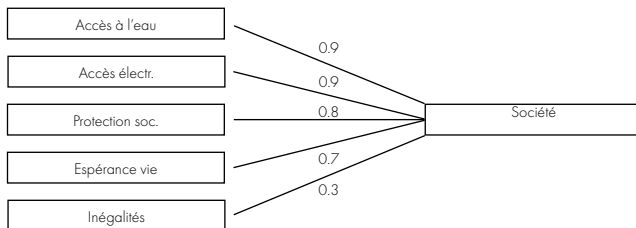
4.3. Économique



4.4. Développement humain



4.5. Société



5. Principales Étapes :

Étapes principales relatives au scoring :

- Normalisation par changement d'échelle des données par translation (pour les variables ayant un minimum et un maximum définis et connus) ou par lissage exponentiel ($1/(\exp(-kx)-1)$) où x représente un item (variable initiale) et k une constante de normalisation.
- Imputation des données manquantes.
- Détermination des poids des items par analyse factorielle ou calcul des moyennes.

Références

- Beguin M., Pumain D. (2003). La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie. Armand Collin.
- Guerrien, Marc. (2003). L'intérêt de l'analyse en composantes principales (ACP) pour la recherche en sciences sociales: Présentation à partir d'une étude sur le Mexique. Cahiers des Amériques latines. 43. 181-192. 10.4000/cal.7364.
- Joliffe IT, Cadima J. (2016), Principal component analysis: a review and recent development. Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences, vol. 374, issue 2065, p. 20150202
- Makosso-Kallyth S. (2018). Analyse en composante principales d'un tableau de distributions macroéconomiques, pp.55-74
- Makosso-Kallyth S., Diday E. (2022). Principal Component Analysis of Distributional Data. In Analysis of Distributional Data. 1st Edition, 42 p., Chapman and Hall/CRC Press.
- Pearson, K. LIII. (1901). On lines and planes of closest fit to systems of points in space. Philosophical Magazine Series 6, 2, 559-572.
- Spearman, C (1905). General intelligence objectively determined and measured. Amer. J. Psych., 1905, 15, 201–93.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS ET SOURCES

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS

Dimension thématique - Capacités institutionnelles	
Efficacité gouvernementale	<p>Définition: Cet indicateur saisit les perceptions de la qualité du service public; de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance par rapport aux pressions politiques; de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à l'égard de ces politiques.</p> <p>Période : 2021</p> <p>Source : The Worldwide Governance Indicators (WGI)</p>
Capacité statistique	<p>Définition: L'indicateur évalue la capacité du système statistique d'un pays. Il résulte de l'évaluation des domaines suivants: la méthodologie, la source des données, la périodicité et l'exactitude. Les pays sont notés en fonction de 25 critères dans ces domaines, en utilisant les informations publiquement disponibles et / ou les données des pays.</p> <p>Période : 2020</p> <p>Source : Banque mondiale, <i>Statistiques sur le développement dans le monde</i></p>
Transparence	<p>Définition : L'indicateur qui est associé à la notion d'intégrité des institutions renvoie aux points suivants : « En pratique, les allégations de corruption contre les politiciens de haut niveau et/ou les fonctionnaires de tous les niveaux sont examinées par un organe indépendant. En pratique, l'organe (ou les organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public est effectif. En pratique, les nominations au sein de l'organe (ou des organes) qui enquête sur les allégations de corruption dans le secteur public renforcent l'indépendance de l'organe. En pratique, le mécanisme permettant aux citoyens de signaler l'inconduite policière ou le recours abusif à la force est effectif. »</p> <p>Période : Septembre 2020 – Septembre 2021</p> <p>Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2022</i></p>
Appareil de sécurité	<p>Définition : L'indicateur considère les menaces à la sécurité d'un État telles que les bombardements, les attaques et les décès liés aux combats, les mouvements rebelles, les mutineries, les coups d'État ou le terrorisme. Il prend également en compte les facteurs criminels graves, tels que le crime organisé et les homicides, et la confiance perçue des citoyens dans la sécurité intérieure. Dans certains cas, l'indicateur peut s'étendre au-delà des forces militaires ou policières traditionnelles pour inclure les milices privées financées ou soutenues par l'État et qui terrorisent les opposants politiques, les «ennemis» supposés ou les civils considérés comme sympathiques à l'opposition. Dans d'autres cas, l'«Appareil de sécurité» d'un État peut inclure un «État profond», qui peut consister en des unités secrètes de renseignement ou d'autres forces de sécurité irrégulières, qui servent les intérêts d'un leader ou d'une clique politique.</p> <p>Période : 2021</p> <p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2022</i></p>
Aide publique au développement nette reçue (% RNB)	<p>Définition : L'aide publique au développement (APD) nette désigne les décaissement de prêts consentis à des taux concessionnels (hors remboursement de capital) et les subventions des agences membres du Comité d'aide au développement (CAD), des institutions multilatérales et des pays non membres du CAD pour promouvoir le développement économique dans les pays et territoires bénéficiaires d'APD.</p> <p>Période : 2020</p> <p>Source : Comité d'aide au développement et Banque mondiale</p>

Description détaillée des indicateurs et sources

Dimension thématique - Politique	
Leadership	<p>Définition : Le Management Index évalue la qualité de la gouvernance des décideurs politiques d'un pays. Sont pris en compte dans cette évaluation : la capacité du leadership politique à gérer efficacement les réformes dans le but d'atteindre ses priorités; l'efficacité avec laquelle le gouvernement utilise les ressources disponibles de manière optimale; l'établissement de consensus par le leadership politique sur les réformes avec d'autres acteurs de la société sans sacrifier ses objectifs; la disposition et la capacité du leadership à embrasser une coopération avec des partenaires et des organisations externes.</p> <p>Période : Février 2019 - Janvier 2021</p> <p>Source : Bertelsmann Stiftung, <i>Governance Index 2022</i></p>
Corruption	<p>Définition : L'indice de perception de la corruption (IPC) est un indicateur mondial de la corruption dans le secteur public. Il mesure le degré de corruption perçue comme existant dans les administrations publiques et la classe politique. Les enquêtes IPC posent des questions afférentes à l'abus d'un pouvoir officiel dans un intérêt personnel ou se rapportant à la vigueur des politiques de lutte contre la corruption, englobant par là la corruption administrative et la corruption politique.</p> <p>Période : 2021</p> <p>Source : Transparency International, <i>Corruption Perceptions Index 2022</i></p>
Stabilité démocratique	<p>Définition : Le rapport annuel <i>Freedom in the World</i> évalue l'état des libertés politiques et civiles dans le monde. Pour chaque pays et territoire, le rapport analyse le processus électoral, le pluralisme politique et la participation, le fonctionnement du gouvernement, la liberté d'expression et de croyance, les droits associatifs et organisationnels, la primauté du droit et l'autonomie personnelle et les droits individuels.</p> <p>Note : Partant des données de Freedom House, nous avons choisi de procéder à la somme des performances annuelles sur une durée de vingt ans. Cette option permet de rendre compte de deux aspects de la consolidation démocratique à savoir la longévité ou la durée du fonctionnement des institutions démocratiques et le respect des cycles électoraux. Concrètement, pour chaque année "Libre" nous avons attribué 1 point, 0,5 pour chaque année "Partiellement libre" et 0 point pour chaque année "Non libre". La somme des points, sur 20 ans, a ensuite été normalisée pour obtenir le score de l'indicateur.</p> <p>Période : 2002 – 2021</p> <p>Source : Freedom House, <i>Freedom in The World</i></p>
Absence de violence politique	<p>Définition : La violence politique renvoie au recours à la force par un groupe dont l'objectif ou la motivation a une signification politique. Elle se manifeste par exemple par des actes tels que le refus de reconnaissance d'une pleine citoyenneté, l'absence de représentation, des emprisonnements et des détentions illégaux, etc.</p> <p>Période : 2021</p> <p>Source : Fondation Mo Ibrahim, 2022</p>
Gestion publique	<p>Définition : Cet indicateur couvre les volets énoncés ci-après : « En pratique, les grandes dépenses font l'objet d'appel d'offres. En pratique, les citoyens peuvent avoir accès aux résultats et aux documents relatifs aux marchés publics (intégralité du contrat, soumission d'offres, rapports d'exécution, audits financiers, etc.). En pratique, les dépenses publiques sont approuvées par le corps législatif sur une base annuelle.»</p> <p>Période : Septembre 2020 – Septembre 2021</p> <p>Source : Global Integrity, <i>Africa Integrity Indicators 2022</i></p>

Index de l'émergence en Afrique

Dimension thématique - Économique

Qualité de l'intégration régionale

Définition : L'indicateur «Qualité de l'intégration régionale» mesure le degré/niveau de la libre circulation des biens et de mouvement sur tout le continent africain et évalue l'évolution de la situation à travers le continent. L'indice se compose de cinq catégories socio-économiques fondamentales: les infrastructures régionales, l'intégration commerciale, l'intégration financière et macro-économique, l'intégration productive et la libre circulation des personnes. Le rapport couvre les pays membres des huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine.

Période : 2019

Source : Banque africaine de développement, *Indice de l'intégration régionale en Afrique, 2019*

Diversification économique

Définition : Cet indicateur mesure le degré de diversification des exportations. La diversification économique est considérée ici comme un processus de moyen à long terme qui requiert, surtout dans les pays exportateurs de produits de base, de passer d'un stock d'actifs essentiellement constitués par les ressources naturelles à un portefeuille plus équilibré entre capital physique et humain.

Période : 2021

Source : Fondation Mo Ibrahim, *Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2022*

Secteur rural

Définition : L'indicateur «Secteur rural» fournit des informations sur la qualité du milieu rural et donc de l'agriculture en recensant huit dimensions complémentaires: le climat des échanges en zone rurale, les ressources du développement rural, le système de soutien agricole, l'évaluation des politiques agricoles, l'accès à la terre et aux ressources en eau en zone rurale, l'engagement avec les organisations rurales, l'égalité de la représentation en zone rurale et la redevabilité et transparence en zone rurale.

Période : 2021

Source : Fondation Mo Ibrahim, *Indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2022*

Infrastructures

Définition : L'indice africain de développement de l'infrastructure (AIDI) a principalement pour objectif de : surveiller et évaluer l'état et les progrès du développement des infrastructures sur l'ensemble du continent; aider à l'allocation des ressources; et contribuer au dialogue sur les politiques au sein de la Banque et entre la Banque, les pays membres et d'autres organisations de développement. L'AIDI repose sur quatre composantes principales: les transports, l'électricité, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la distribution d'eau et l'assainissement.

Période : 2021

Source : Banque africaine de développement (BAD), *The Africa Infrastructure Development Index (AIDI) 2022*

Croissance du PIB (% annuel)

Définition : Taux de pourcentage annuel de croissance du PIB aux prix du marché basé sur les devises locales constantes. Les données agrégées sont basées sur les dollars américains constants de 2010. Le Produit intérieur brut (PIB) désigne la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits.

Période : 2021

Source : Fonds monétaire international, *World Economic Outlook, 2022*

Description détaillée des indicateurs et sources

Dimension thématique - Développement humain	
Capital humain	<p>Définition : Le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances, compétences et conditions de santé que les individus accumulent tout au long de leur vie et qui leur permet de réaliser pleinement leur potentiel en devenant des membres productifs de la société. Le développement du capital humain joue un rôle déterminant pour mettre fin à l'extrême pauvreté et renforcer l'inclusion sociale.</p> <p>Période : 2019</p> <p>Source : Banque mondiale, <i>The Human Capital Project, 2020</i></p>
Taux d'alphabétisation	<p>Définition : Renseigne sur le pourcentage des membres de la population âgée de 15 ans et plus qui savent à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur la vie quotidienne. En général, on entend par "alphabètes" les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais encore compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples.</p> <p>Période : 2020</p> <p>Source : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), <i>Alphabétisme des adultes</i></p>
Enseignement supérieur, inscriptions (% brut)	<p>Définition : Cet indicateur indique le taux brut des inscriptions dans l'éducation supérieure, indépendamment de l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale du groupe de cinq ans après la sortie de l'école secondaire. Correspond aux programmes des niveaux 5 et 6 de la CITE (Classification Internationale Type de l'Éducation).</p> <p>Période : 2020</p> <p>Source : Institut de Statistique de l'UNESCO</p>
Émigration des personnes qualifiées	<p>Définition : Cet indicateur considère l'impact économique de la mobilité des populations et les conséquences que cela pourrait avoir sur le développement d'un pays. D'une part, il peut s'agir de l'émigration volontaire de la classe moyenne -en particulier des segments économiquement productifs de la population tels que les entrepreneurs ou les travailleurs qualifiés comme les médecins- en raison de la détérioration de la situation économique dans leur pays d'origine et l'espoir de trouver de meilleures opportunités à l'étranger. D'autre part, il peut être question du déplacement forcé de professionnels ou d'intellectuels qui fuient leur pays en raison de persécutions ou d'une répression réelle ou redoutée; et plus précisément de l'impact économique que le déplacement peut engendrer sur une économie par la perte de main-d'œuvre qualifiée. Aussi, les enquêtes posent entre autres deux questions importantes : la classe moyenne commence-t-elle à retourner dans le pays? Y a-t-il une grande quantité de fonds transférés à des familles dont les parents sont à l'étranger?</p> <p>Période : 2021</p> <p>Source : Fund for Peace, <i>Fragile States Index 2022</i></p>
Égalité de genre	<p>Définition : L'Indice de l'égalité de genre mesure l'égalité des genres à travers trois dimensions distinctes : l'égalité dans les opportunités économiques, l'égalité dans le développement humain et l'égalité dans les lois et institutions. Chaque dimension se fonde sur une série d'indicateurs qui apportent ensemble des réponses à six questions : 1) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes chances dans les affaires et dans l'emploi ? 2) Les filles et les garçons ont-ils les mêmes chances à l'école ? 3) Les femmes ont-elles accès à des services de santé reproductive ? 4) Les femmes et les hommes sont-ils équitablement représentés dans les institutions ? 5 Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits légaux ? 6) Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits dans le ménage ?</p> <p>Période : 2019</p> <p>Source : African Development Bank, <i>Africa Gender Index Report 2020, AfDB</i></p>

Index de l'émergence en Afrique

Dimension thématique - Société

Accès à l'eau potable

Définition : Les services d'eau potable font référence à l'accessibilité, à la disponibilité et à la qualité de la principale source utilisée par les ménages pour boire, pour la cuisine, l'hygiène personnelle et autres usages domestiques. Le JMP retient deux types de service de fourniture d'eau. Un service d'eau potable de base implique qu'un aller-retour pour collecter de l'eau prend 30 minutes ou moins. Une source améliorée quant à elle remplit les trois critères suivants : le service doit être accessible sur place, l'eau doit être disponible en cas de besoin, et l'eau fournie doit être exempte de contamination.

Période : 2020

Source : WHO/UNICEF Joint Monitoring Program for Water Supply, Sanitation and Hygiene (JMP)

Accès à l'électricité

Définition : L'accès à l'électricité correspond au pourcentage de la population disposant d'un accès à l'électricité. Les données sur l'électrification sont obtenues auprès de l'industrie, d'enquêtes nationales et de sources internationales.

Période : 2020

Source : Banque mondiale, *Énergie et mines, Les données ouvertes de la Banque mondiale*

Dépenses publiques de protection sociale (% PIB)

Définition : La protection sociale, ou la sécurité sociale, se définit par un ensemble de politiques et de programmes visant à réduire et prévenir la pauvreté et la vulnérabilité tout au long du cycle de vie. La protection sociale inclut les prestations à l'enfance et aux familles, les prestations de maternité, de chômage, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de maladie, de vieillesse et d'invalidité et les prestations aux survivants. Elle comprend également la protection de la santé.

Période : 2021 ou année plus récente des dernières données disponibles

Source : Organisation internationale du travail (OIT), *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022*

Espérance de vie

Définition : Le nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer la vie exposée aux taux de décès sexuels et spécifiques à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année donnée, dans un pays, territoire ou zone géographique donnée. L'espérance de vie à la naissance reflète le taux global de mortalité d'une population. Il résume le taux de mortalité qui prévaut dans tous les groupes d'âge - enfants et adolescents, adultes et personnes âgées. L'espérance de vie est exprimée ici sous forme d'un index avec une valeur minimale de 20 ans et une valeur maximale de 85 ans.

Période : 2021

Source : Programme des Nations unies pour le développement, *Données sur le développement humain*

Inégalité de revenu (Coefficient de Gini)

Définition : Le coefficient de Gini est la mesure de l'écart entre la répartition des revenus entre les personnes ou les ménages observée au sein d'un pays et une répartition parfaitement équitable. Une valeur nulle indique une égalité absolue, une valeur égale à 100 ou une inégalité absolue.

Période : 2010-2021

Source : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Données sur le développement humain*

SCORES DES 25 INDICATEURS PAR PAYS

Les scores sont exprimés suivant une échelle de 0 à 100, 0 étant le moins bon et 100 le meilleur score.

PAYS	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES				POLITIQUE				ÉCONOMIQUE				DÉVELOPPEMENT HUMAIN				SOCIÉTÉ								
	Efficacité du gouvernement	Copacité statistique	Transparence	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Leadership	Corruption	Stabilité démocratique	Absence de violence politique	Gestion publique	Intégration régionale	Diversification économique	Secteur rural	Infrastructures	Croissance du PIB	Capital humain	Alphabétisation	Enseignement supérieur	Emigration qualifiée	Egalité de genre	Accès à l'eau	Accès électrique	Protection sociale	Espérance de vie	Inégalités (Gini)
Algérie du Sud	49,6	75,5	43,7	31	72,3	70,7	44	100	41,7	50	62	87,7	45,9	80,1	72,1	43	98	24	52	76,8	94	84,4	78	77,6	37
Algérie	37,6	50	6,2	39	72,4	52,3	33	0	50	25	28	54,4	45,9	58,9	69,2	53	74	54	46	36,4	94	99,8	88,4	82,1	72,4
Angola	28,8	45,6	18,7	31	72,4	48,7	29	0	50	12,5	23	33,2	64,3	20,2	63,1	36	77	11	41	56,7	57	46,9	67,9	48,7	48,7
Bénin	45,8	62,2	31,2	50	70,3	65	42	62,5	62,5	62,5	34	69,6	63,9	16,7	76,4	40	61	11	38	43,3	65	41,4	741	76,7	62,2
Botswana	57	50	31,2	69	72,3	79,4	55	100	87,5	25	30	42	85,7	37,9	83,2	41	67	25	52	53,7	92	72	78,4	77,2	46,7
Burkina Faso	35,4	67,8	56,2	13	69,2	55,5	31	50	25	50	37	30,9	67,8	19,4	75,9	38	59	10	29	38,4	47	19	77,5	76,6	52,7
Burundi	23,4	57,8	12,5	23	66,7	33,7	19	27,5	8,3	25	20	54	67,3	16,2	68,3	39	88	6	45	53,8	62	11,7	75,5	77,4	61,4
Cameroon	32,4	46,7	31,2	16	71,4	42,3	27	0	25	50	26	59,7	63,8	21	69,4	40	86	14	28	45,9	66	64,7	76,4	76,9	53,4
Cap-Vert	50,8	65,6	56,2	55	69,5	70,2	58	100	100	37,5	34	60,1	73,2	49	76,1	45	98	24	23	65,5	89	94,2	82,2	81,4	57,6
Comores	14,2	46,7	0	41	69,1	42,3	20	50	75	0	35	48,8	39	24,4	66,3	40	78	9	29	24	70	86,7	67,8	78	54,7
Congo	19	38,9	6,2	33	71,7	31,3	21	10	62,5	25	31	45,6	55,2	18,3	59,8	42	82	13	35	41	74	49,5	68,4	78	51,1
Côte d'Ivoire	40	71,1	37,5	31	71,6	38,7	36	22,5	37,5	25	35	62,2	72,5	24,1	76,1	38	84	10	39	40,9	71	69,7	79	76,3	62,8
Djibouti	34	57,8	18,7	50	69,9	55,4	30	20	25	12,5	39	99	45,9	24,9	71,9	55	74	5	57	65,5	76	61,8	81,9	77,6	58,4
Égypte	41,4	82,2	12,5	27	72,3	41,3	33	2,5	25	0	42	89,7	67,8	88,7	68,7	49	88	39	49	35,3	99	100	82,9	80,2	68,5
Érythrie	16,4	31,1	0	41	70,4	11,7	22	0	8,3	0	16	73,7	32,9	9,3	67,9	38	93	3	15	41,2	70	52,2	66,4	79	59,5
Eswatini	35,4	71,1	25	52	71,5	34	32	0	91,7	25	28	76,9	50,4	28,4	77,7	37	96	7	37	44,2	71	79,7	75,1	75,8	45,4
Éthiopie	37,8	47,8	25	15	70,9	44,2	39	20	25	25	28	67,7	66,6	10,6	74,8	38	73	10	37	48,7	50	51,1	75,1	78,5	65
Gabon	34,4	40	12,5	55	72,3	51,9	31	17,5	75	0	34	49	49,3	31,8	64,7	46	90	21	49	45,6	85	91,6	77,7	78,8	62
Gambie	37,2	70	18,7	46	67,1	61,8	37	35	100	50	35	85,9	57,8	30,1	70,8	42	67	3	28	35,3	81	62,3	75,1	77,5	64,1
Ghana	47	71,1	37,5	57	71,5	70,2	43	100	75	50	40	54,8	76,6	30,6	73,1	45	93	19	29	51,7	86	85,9	80	78,1	56,5
Guinée	31,6	51,1	6,2	10	70,7	53,8	25	25	41,7	37,5	30	38,5	67,8	17,8	69,8	37	54	7	36	51,2	64	44,7	76,9	76,4	70,4
Guinée-Bissau	26,8	36,7	0	44	72,4	36,3	17	32,5	50	0	30	43,6	57,4	19,4	53,4	45	98	2	60	53,8	70	66,7	67,4	77	59,5
Guinée équatoriale	21,6	48,9	31,2	26	69,3	46,3	21	12,5	75	25	30	13,9	26	14,3	72,3	37	60	3	32	44,6	59	33,3	65,9	76,7	65,2
Kenya	43,4	57,8	62,5	29	71,2	53,3	30	50	33,3	50	44	82,3	81,1	26,5	77	55	88	10	33	52,2	62	71,4	79,8	77,3	59,2
Lesotho	31,8	67,8	37,5	39	70,3	41,5	38	75	75	25	30	71,9	61,9	19,1	66,1	40	87	10	24	77,6	72	47,4	74,7	74,3	55,1

Index de l'émergence en Afrique

PAYS	CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES				POLITIQUE				ÉCONOMIQUE				DÉVELOPPEMENT HUMAIN				SOCIÉTÉ								
	Efficacité du gouvernement	Capacité statistique	Transparence	Appareil de sécurité	APD nette reçue	Leadership	Corruption	Stabilité démocratique	Absences de violence politique	Gestion publique	Intégration régionale	Diversification économique	Secteur rural	Infrastructures	Croissance du PIB	Capital humain	Alphabétisation	Enseignement supérieur	Emigration qualifiée	Egalité de genre	Accès à l'eau	Accès électrique	Protection sociale	Espérance de vie	Inégalités (Cini)
Libéria	22,4	57,8	25	37	65,2	53,5	29	45	50	12,5	24	65	71,1	14,7	72,3	32	55	12	32	50,6	75	27,5	69,1	77,1	64,7
Libye	15,6	25,6	6,2	7	72,2	26,5	17	5	0	0	28	35,9	76,9	83,6	96,4	53	100	60	49	41,6	100	69,7	72,3	80,8	59,5
Madagascar	30	54,4	50	40	69,3	53	26	50	25	25	29	60,6	54,5	11,4	70,8	39	80	6	42	63	53	33,7	66,3	78,4	57,4
Malawi	34,6	70	31,2	55	68,6	61,2	35	50	75	37,5	28	61,3	80,1	21,9	66,3	41	73	2	33	32,4	70	14,9	73,1	77,8	61,5
Mali	25,6	60	31,2	3	69,5	49	29	67,5	16,7	25	35	35,6	69,4	17	68,3	32	46	5	22	32,9	83	50,6	76,6	76,4	63,9
Maroc	48,6	66,7	31,2	54	72	53,5	39	50	66,7	37,5	43	82,9	76,9	66,9	77,7	50	98	43	26	42,6	90	100	84,1	81,4	60,5
Maurice	67	85,6	56,2	89	71,5	81,7	54	100	75	50	42	90,7	45,9	79,8	70,2	62	98	44	59	45,5	100	99,7	88,9	81,3	63,2
Mauritanie	33,4	61,1	18,7	40	70	42,5	28	17,5	62,5	37,5	38	53,9	55,9	17,8	66,8	38	64	6	38	31,1	72	47,3	79	78,3	67,4
Mozambique	34,6	62,2	37,5	27	66,5	44,2	26	50	25	0	38	67,6	68,7	12,6	66,5	36	71	7	26	64,9	63	30,6	68,8	76,6	46
Namibie	51,2	51,1	25	55	71,9	57,7	49	100	75	37,5	33	74,2	36,7	30,1	67,4	45	95	27	39	79,7	84	56,3	74,8	76,6	40,9
Niger	37,8	68,9	31,2	14	67,8	53,7	31	50	37,5	25	29	64	65,4	6,2	64,3	32	43	4	31	32	47	19,3	72,5	77,4	62,7
Nigéria	30	53,3	50	11	72,2	41,8	24	50	33,3	50	29	34,6	67,4	23,7	69,4	36	75	12	34	32,7	78	55,4	78,6	74,1	64,9
Ouganda	38,6	71,1	37,5	34	69,6	53	27	32,5	33,3	25	37	63,1	74	22,1	75,5	38	89	5	36	61,3	56	42,1	73,9	77,7	57,3
R. Centrafricaine	15	36,7	18,7	17	61,3	39	24	22,5	41,7	25	27	73,1	58,9	12,4	63,6	29	37	3	35	38,1	37	15,5	58,4	74,3	43,8
R. D. du Congo	15,6	40	6,2	13	70,2	27,8	19	0	0	25	24	48,4	37,1	9,3	74,6	37	85	7	33	37,3	46	19,1	65,3	76,5	57,9
Rwanda	55,2	73,3	68,7	45	67,3	55,8	53	0	50	50	43	58,1	77,8	22	82,4	38	86	7	36	76,1	60	46,6	78	78,9	56,3
São Tomé et Pr.	35,4	57,8	6,2	56	66,3	72,8	45	100	100	37,5	32	68,2	49,3	27,7	65,7	42	68	18	24	49,4	78	76,6	78,7	79,4	59,3
Sénégal	51,2	66,7	56,2	52	70,4	72,8	43	82,5	50	50	40	75,6	63,2	30,3	74,4	42	69	16	30	50,4	85	70,4	80	79,2	61,9
Seychelles	68,8	72,2	62,5	49	72,1	70,2	70	55	100	62,5	39	63	85,7	98,4	77,7	63	99	17	50	73,8	100	100	85,4	80,6	67,9
Sierra Leone	27,8	60	62,5	65	65,7	51,2	34	52,5	50	37,5	22	82	57,4	11,9	70,4	36	67	2	27	32,8	64	26,2	69,7	76,8	64,3
Somalie	9	34,4	6,2	6	57,4	24,3	13	0	8,3	0	30	72,9	17	4,7	67,9	37	76	2	13	38,7	56	49,7	78	75,1	63,2
Soudan	17,2	54,4	6,2	18	69,6	31,2	20	0	25	0	22	62,6	56,6	17,3	62,4	38	73	17	22	31,6	60	55,4	69,8	78,6	65,8
Soudan du Sud	2,4	43,3	0	2	67,4	22,7	11	0	0	12,5	14	18,9	10,7	5,8	72,9	31	48	1	34	31,6	41	72	56	75	55,9
Tanzanie	37,4	63,3	12,5	51	71,3	48	39	50	37,5	25	31	71,2	75,6	15,2	72,1	39	86	8	33	61,8	61	39,9	77,5	78,9	59,5
Tchad	21,6	54,4	31,2	14	69,2	27,3	20	0	50	62,5	30	27,7	55,3	7,9	58,6	30	32	3	20	26,4	46	11,1	67,8	74	62,5
Togo	37	67,8	43,7	39	70,1	53,8	30	37,5	50	50	39	73,7	63,6	14,3	72,9	43	88	15	32	40,1	69	54	74,2	77,4	57,6
Tunisie	46,6	59,8	56,2	28	71,7	59,7	44	40,5	58,3	62,5	33	93,7	85,7	71,8	68,7	52	96	33	45	63	98	100	86,7	81,3	67,2
Zambie	33,6	53,3	18,7	58	70,6	42,9	33	50	50	25	28	48,7	36,7	25	71,5	40	93	4	32	62,4	65	44,5	70,4	77,2	48,9
Zimbabwe	25,2	58,9	37,5	13	71	29,5	23	10	41,7	25	38	63	70,8	26,2	76,4	47	90	9	30	67,8	63	52,7	71,7	76,6	49,7

INDEX DE L'ÉMERGENCE EN AFRIQUE 2023

Avec cette quatrième édition, nous commençons à avoir assez de recul pour observer des constantes et des tendances. Certains pays semblent avoir suffisamment consolidé des acquis sur plusieurs indicateurs pour stabiliser leur trajectoire d'émergence. C'est le cas de Maurice, de l'Afrique du Sud, du Botswana, des Seychelles, du Ghana, du Cap Vert, de la Namibie, du Maroc, de l'Égypte et du Sénégal. D'autres comme le Rwanda, le Kenya, Sao Tomé, l'Algérie ou le Bénin sont également sur cette voie. En revanche, de manière récurrente, certains autres pays ont du mal à améliorer leurs performances d'année en année. Il s'agit entre autres de la RDC, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Tchad et de la République centrafricaine.

Un défi -et un appel- soulevé par ces constats est de mieux comprendre pourquoi certains pays parviennent à enraciner prérequis de l'émergence afin de proposer aux autres les meilleures pratiques qu'ils pourraient adopter et adapter pour parvenir à l'émergence souhaitée.

Mamoudou Gazibo

Olivier Mbabia

Analyse et méthode statistiques : Sun Makosso-Kallyth, PhD.

Couverture et conception graphique : Amabilly Bonacina

